

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1026

18 mai 2009

SOMMAIRE

Algori Holding S.A.	49205	Meropa S.à r.l.	49235
Asterion S.à r.l.	49239	Mes Constructions S.à r.l.	49209
AXA Mezzanine II S.A., SICAR	49244	MHP S.A.	49209
AXA Mezzanine I S.A., SICAR	49222	Micaboul Holding S.A.	49247
Bluebell Investments S.A.	49202	MOOR PARK MB 3 Köln-Porz S.à r.l.	49224
Brandar S.A.	49210	Morgan Stanley Asset Management S.A.	49239
CCP II Neumarkt S.à.r.l.	49221	Novellus Fund	49246
CCP II Office 10 S.à.r.l.	49223	Oil & Gas Production Luxembourg	49211
CCP II Straubing S.à r.l.	49223	Poland Residential (Lux) Holding Compa- ny II S.à r.l.	49230
Chorale Sainte Cecile - Moestroff	49207	Poland Residential (Lux) Holding Compa- ny S.à r.l.	49232
Clariden Leu (Lux)	49246	Raiffeisen Re S.A.	49220
Cogeco Cable Luxembourg Finance S.à r.l.	49224	Rowlands International S.A.	49244
COLT Telecom Group S.A.	49202	Sarlo S.A.	49248
Dal Financière S.A.	49220	Sarlo S.A.	49248
Danubian Properties Luxembourg S.à.r.l.	49206	Sterope S.à r.l.	49226
Elitek S.A.	49246	Tele-Antenne de la Commune de Wilwer- wiltz, A.s.b.l.	49225
E M Holdings S.A.	49245	Tele-Antenne Wilwerwiltz	49225
E M Holdings S.A.	49247	Tishman Speyer French Core Holdings S.à r.l.	49221
E M Holdings S.A.	49248	Tishman Speyer Lumiere Holdings I S.à r.l.	49245
E M Holdings S.A.	49247	Trican Hungary Ltd., Luxembourg Branch	49226
European Marketing Group (Luxembourg) S.A.	49205	Tri Investments European Residential Pro- perty Fund (EU member) S. à r.l.	49218
Felix L.C.S. S.A.	49206	Tri Investments European Residential Pro- perty Fund S.à.r.l.	49218
GLL Management Company S.à r.l.	49223	TS Paris Bourse Holdings II S.à r.l.	49234
HPP International - Lux. S.à r.l.	49210	TS Tour Esplanade Holdings (Luxem- bourg) S.à r.l.	49225
Inkom Funding B.V.	49221	Vega Investments S.à r.l.	49214
Interstück S.A.	49218	Winchester JV S.à r.l.	49211
iStar EMTN Euro TRS S.à r.l.	49214		
JCDecaux Group Services S.à r.l.	49244		
Joining Hands International Co.	49216		
Lanchester S.A.	49216		
Lion/Hotel Lux 1	49206		
M.C.F. Immo S.à r.l.	49207		

COLT Telecom Group S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 115.679.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société du 30 avril 2009 que les personnes suivantes ont été nommées comme administrateurs de la Société à compter du 30 avril 2009 pour le terme d'un an jusqu'à l'assemblée générale annuelle délibérant sur les comptes de l'année 2009:

- Andreas Barth,
- Tony Bates,
- Rakesh Bhasin,
- Vincenzo Damiani,
- Hans Eggerstedt,
- Mark Ferrari,
- Gene Gabbard,
- Simon Haslam,
- Robert Hawley,
- Timothy Hilton,
- Frans van den Hoven,
- Richard Walsh.

Il résulte des mêmes résolutions, que PricewaterhouseCoopers a été renommé comme réviseur d'entreprises de la Société à compter du 30 avril 2009 jusqu'à l'assemblée générale annuelle délibérant sur les comptes de l'année 2009.

Luxembourg, le 8 mai 2009.

Pour COLT TELECOM GROUP S.A.

Esmée Chengapen

Signature

Référence de publication: 2009056391/29.

(090066502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

Bluebell Investments S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 145.942.

—
STATUTS

L'an deux mille neuf, le vingt et un avril.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

La société BARONET HOLDINGS LLC, ayant son siège social au 46, State Street, 3rd Floor, Albany, 12207 New-York, Etats-Unis,

ici représentée par Monsieur Marc KOEUNE, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à New-York, le 2 avril 2009.

Ladite procuration paraphée "ne varietur" par le comparant et par le notaire soussigné sera annexée au présent acte pour être déposée auprès des autorités d'enregistrement.

Lequel comparant, par son mandataire, a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'il va constituer comme actionnaire unique:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "BLUEBELL INVESTMENTS S.A.".

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée. La société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme "Société de Participations Financières".

La société peut également s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter, ainsi que procéder à l'acquisition, la détention, l'exploitation, le développement et la mise en valeur de tous biens immobiliers, terrains à bâtir y compris.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en une (1) action d'une valeur nominale de trente et un mille euros (EUR 31.000,).

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le conseil d'administration élit en son sein son président.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, lettre, télégramme, télécopie, e-mail, ainsi que par téléconférence. Si les décisions sont prises par téléconférence ou e-mail, un procès-verbal sera dressé et signé par tous les administrateurs qui ont participé. Les résolutions par écrit approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions adoptées lors des réunions du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également prendre ses décisions par voie circulaire.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix, la voix du président étant prépondérante en cas de partage des voix.

La société se trouve engagée par les signatures conjointes de deux administrateurs.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 5 avril à 11.30 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2009.
- 2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2010.

Souscription et Libération

Toutes les actions ont été entièrement souscrites par le comparant et libérées en espèces de sorte que le montant de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est à la libre disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à quatre (4) et celui des commissaires à un (1).
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Monsieur Marc KOEUNE, économiste, né le 4 octobre 1969 à Luxembourg - Luxembourg et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
 - b) Monsieur Michaël ZIANVENI, juriste, né le 4 mars 1974 à Villepinte - France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
 - c) Monsieur Sébastien GRAVIÈRE, juriste, né le 9 avril 1973 à Nancy - France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
 - d) Monsieur Jean-Yves NICOLAS, employé privé, né le 16 janvier 1975 à Vielsalm - Belgique et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.
- 3) Est appelée aux fonctions de commissaire:

La société CeDerLux-Services S.à r.l., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous n° B 79327.
- 4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2014.
- 5) Le siège de la société est fixé au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci, par leur mandataire, ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Koeune et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 22 avril 2009. Relation: LAC/2009/15546. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009055369/5770/133.

(090064001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2009.

Algori Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 40.044.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire, tenue extraordinairement le 6 avril 2009, les mandats des Administrateurs VALON S.A., société anonyme, LANNAGE S.A., société anonyme et KOFFOUR S.A., société anonyme, ainsi que celui du Commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A., société anonyme ont été renouvelés jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2014.

Par décision du Conseil d'administration du 6 avril 2009,

LANNAGE S.A., R.C.S. Luxembourg B 63130, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société ALGORI HOLDING S.A.: Monsieur Jean BODONI, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg,

KOFFOUR S.A., R.C.S. Luxembourg B 86086, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société ALGORI HOLDING S.A.: Monsieur Guy BAUMANN, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et

VALON S.A., R.C.S. Luxembourg B 63143, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société ALGORI HOLDING S.A.: Monsieur Guy KETTMANN, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 23 avril 2009.

Pour ALGORI HOLDING S.A.

Société anonyme holding

Experta Luxembourg

Société anonyme

Catherine Day-Royemans / Mireille Wagner

Vice-President / -

Référence de publication: 2009055955/1017/30.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD07878. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090064942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

EMG (Luxembourg) S.A., European Marketing Group (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 16.575.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} avril 2009.

L'Assemblée constatant que les mandats d'administrateur de:

- M. Alain VERVAET, avec adresse professionnelle sise 888 Bijlmerplein, NL-1102 MG Amsterdam
- M. Patrick BESELAERE, avec adresse professionnelle sise 155, rue Colonel Bourg, B-1140 Bruxelles
- M. Philippe GUSBIN avec adresse professionnelle sise 52, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
- M. Guy DENOTTE avec adresse professionnelle sise 50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

sont arrivés à leur terme, décide de les renouveler pour une nouvelle période d'un an, qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009, à l'exception de M. Alain VERVAET, susmentionné.

L'Assemblée note que ce poste vacant sera pourvu ultérieurement.

Le Président prend acte de l'acceptation, par les administrateurs, de leur mandat.

D'autre part, l'assemblée renouvelle le mandat du Réviseur d'Entreprises, la société anonyme ERNST & YOUNG, Parc d'Activité Syrdall 7 à L-5365 Munsbach, pour une période d'un an, qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009055400/4969/24.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2009, réf. LSO-DD08574. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090064053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2009.

Danubian Properties Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 132.672.

Il résulte du contrat de transfert de parts en date du 29 avril 2009 que associé Lepilux S.à r.l. avec siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont RCS Luxembourg 127.513, a transféré 50 parts sociales détenues dans la DANUBIAN PROPERTIES Luxembourg S.à r.l. à IZZIE S.à r.l., avec siège social à L-1931 Luxembourg, 13-15, Avenue de la Liberté, RCS Luxembourg B 123.172 avec effet au 29 avril 2009.

L'associé unique est dorénavant:

- Izzie S.à r.l. avec 500 parts sociales

Luxembourg, le 29 avril 2009.

ATC Management (Luxembourg) S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009055401/16.

(090064064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2009.

Felix L.C.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 117.999.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue en date du 16 avril 2009, que:

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé ayant son adresse professionnelle au 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, de Monsieur Richard Brekelmans, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg; de Madame Sylvie Abtal-Cola, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Marcel Stephany ayant son adresse professionnelle au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2009.

Luxembourg le 24 avril 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009055404/20.

(090064082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2009.

Lion/Hotel Lux 1, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 133.460.

RECTIFICATIF

Faisant référence à la réquisition déposé auprès le registre au date du 9 janvier 2009, réf.: LO90003690.05, veuillez noter que la nouvelle liste de signatures autorisées se compose comme suite:

- James Cocker, gérant A
- Janet Mary Dunlop: gérant A
- Johan Dejans gérant B
- Richard Brekelmans: gérant B

- ATC Management (Luxembourg) S.à r.l.: gérant B
Luxembourg, le 24 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009055415/751/18.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2009, réf. LSO-DD08734. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090064582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2009.

M.C.F. Immo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3313 Bergem, 95, Grand-Rue.

R.C.S. Luxembourg B 121.296.

—
Cession de parts sous seing privé

Ont comparu:

1. Monsieur Belmiro Martins Ferreira demeurant à 3a, rue de Kahler L-8369 Hivange né à Ponte de Lima au Portugal le 02.03.1971, gérant technique et associé détenant 50% des parts sociales

2. Monsieur Fernandes Ernesto né à FAO au Portugal le 02.4.1976, demeurant à 16, A la croix St. Pierre L-4804 Rodange, gérant administratif et associé détenant 50% des parts sociales.

Monsieur Belmiro Martins cède et transporte les 50 parts à Monsieur Ernesto Fernandes, qui les accepte à 5 euro chacune de valeur nominale qu'il possède dans la société.

Le présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 250 € que Monsieur Ernesto Fernandes à payé à l'instant à Mr. Belmiro Martins, qui le reconnaît et lui en consent immédiatement bonne et valable quittance.

La répartition des parts se compose maintenant comme suit.

Monsieur Ernest Fernandes 100 PARTS SOCIALES

Le société accepte la démission de Monsieur Belmiro Martins Ferreira comme gérant technique, ceci avec effet immédiate en date du 04.05.09.

Fait à Bergem, le 4 Mai 2009 en autant d'exemplaires que de parties.

Mr. Belmiro Martins Ferreira / Mr. Fernandes Ernesto / Mr. Fernandes Ernesto

Associé, Gérant Technique sortant / Associé unique / -

Référence de publication: 2009055406/24.

(090064135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2009.

Chorale Sainte Cecile - Moestroff, Association sans but lucratif.

Siège social: L-9382 Moestroff, 24, rue de l'Eglise.

R.C.S. Luxembourg F 7.941.

—
STATUTS

Entre les soussignés et toutes les personnes qui adhéreront ultérieurement, il est constitué une association sans but lucratif régie par la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif et les établissements d'utilité publique ainsi que par les présents statuts.

Chapitre I^{er} . Dénomination - Siège - Durée - Objet

Art. 1^{er} . L'association porte la dénomination CHORALE SAINTE CECILE - MOESTROFF.

Art. 2. Le siège de l'association est fixé à Moestroff.

Art. 3. La durée de l'association est illimitée.

Art. 4. L'association a pour objet d'assurer l'encadrement musical des services religieux célébrés en l'église de Moestroff et de promouvoir la musique chorale.

Elle peut collaborer avec toutes les instances et organisations susceptibles de lui prêter un concours utile pour atteindre ses objets. L'association est affiliée à l'UNION ST PIE X, Luxembourg.

Chapitre II. Membres

Art. 5. Le nombre des membres est illimité; il ne peut cependant être inférieur à trois.

Art. 6. Peut devenir membre actif toute personne manifestant sa volonté déterminée à observer les présents statuts; après avoir fait un stage d'une année le conseil d'administration acceptera le nouvel membre lors de l'assemblée générale annuelle.

Art. 7. Le comité peut conférer le titre de membre méritant à des personnes qui ont rendu des services à l'association.

Art. 8. La qualité de membre actif se perd:

1. par démission écrite au comité,
2. par exclusion prononcée par l'assemblée générale à la majorité des deux tiers des membres présents pour violation des statuts ou pour tout autre motif grave,
3. par décès.

Art. 9. Le membre démissionnaire et exclu n'a aucun droit sur le fonds social.

Chapitre III. Conseil d'administration

Art. 10. L'association est administrée par un conseil d'administration qui se compose de 5 membres au moins et de 9 membres au plus, dont un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier. Peut devenir président, seul le membre qui fait parti de la Chorale pour au moins 5 années. Les membres du conseil d'administration sont élus pour deux ans par l'assemblée générale. Ils sont rééligibles. Lorsqu'un membre du conseil d'administration cesse ses fonctions avant l'expiration de son mandat, le conseil d'administration peut tout de suite en chercher un remplaçant.

Art. 11. Le conseil d'administration se réunit au moins deux fois par année et aussi souvent que les intérêts de l'association l'exigent sur convocation du président ou d'un cinquième des membres. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix émises par les membres présents. Le conseil d'administration ne peut délibérer valablement que si les deux tiers au moins de ses membres sont présents. Si ce quorum n'est pas atteint lors d'une première réunion, le conseil d'administration peut délibérer valablement lors d'une seconde réunion quel que soit le nombre des membres présents.

Art. 12. Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de la société.

Art. 13. L'association est engagée en toute circonstance par la signature conjointe du président ou, en son absence, du vice-président et du secrétaire ou du trésorier.

En ce qui concerne la gestion journalière, l'association est engagée par la seule signature du trésorier.

Chapitre IV. Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale se réunit annuellement, au jour, à l'heure et au lieu indiqués dans l'avis de convocation. Elle se réunit en séance extraordinaire chaque fois qu'elle est convoquée par le conseil d'administration ou lorsqu'un tiers des membres actifs en fait la demande. Les convocations sont faites huit jours au moins à l'avance par lettres individuelles indiquant l'ordre du jour. Les décisions de l'assemblée générale sont prises à la majorité des voix des membres actifs présents. En cas de partage, la voix du président est prépondérante. Chaque membre de l'assemblée a une voix. Les membres peuvent se faire représenter à l'assemblée générale par un autre membre par procuration écrite. Aucun membre ne peut représenter plus de deux membres.

Art. 15. L'assemblée générale entend les rapports du conseil d'administration sur la situation financière de l'association. Elle se prononce sur les comptes de l'exercice écoulé et délibère sur les questions à l'ordre du jour.

Deux membres sont désignés annuellement par l'assemblée générale pour réviser la trésorerie.

Chapitre V. Fonds social

Art. 16. Les ressources de l'association se composent notamment:

- de subsides et de dons,
- d'intérêts.

Chapitre VI. Divers

Art. 17. Les statuts ne pourront être modifiés que par une décision de l'Assemblée générale prise à la majorité des deux tiers des membres actifs présents.

Art. 18. En cas de dissolution de l'association, les fonds de l'association reviendront, après apurement de toutes les dettes, charges et frais de liquidation, à l'église de Moestroff si pas une nouvelle société se crée dans un délai de deux années ayant le même but et sous condition qu'au moins quatre membres de l'ancienne Chorale en font part.

Art. 19. Pour les cas non prévus par les présents statuts, les associés se référeront à la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif et les établissements d'utilité publique.

Art. 20. Les questions concernant les activités religieuses et musicales proprement dites sont réglées par un règlement interne adopté par l'assemblée générale. L'assemblée générale constituante, qui s'est réunie à Moestroff le 29 avril 2009 a approuvé les présents statuts.

Nom - Prénom - numéro et rue - code postal et localité.

BERTEMES Aloyse, 12, cité Pierre Strauss, L-9357 BETTENDORF

REITER Francis, 20, rue de l'Eglise, L-9382 MOESTROFF

RISCH Claude, 11, route de Diekirch, L-9381 MOESTROFF
 RISCH-THEISSEN Romy, 11, route de Diekirch, L-9381 MOESTROFF
 SAUBER Arthur, 1, rue de l'Eglise, L-9381 MOESTROFF
 SAUBER-ROMANESE Pierrette, 1, rue de l'Eglise, L-9382 MOESTROFF
 SCHANK-MOSSONG Danielle, 24, rue de l'Eglise, L-9382 MOESTROFF
 STELMES Guy, 33A, route de Diekirch, L-9381 MOESTROFF
 ZUNE-MOSSONG Liette, 2, am Wohwee, L-9382 MOESTROFF

Ainsi fait à Moestroff, en date du 29 avril 2009.

Signatures.

Référence de publication: 2009056646/84.

(090065872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

Mes Constructions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8369 Hivange, 3A, rue de Kahler.

R.C.S. Luxembourg B 142.181.

Cessions de parts sous seing privé

Ont comparu:

1. Monsieur Belmiro Martins Ferreira demeurant à 3a, rue de Kahler L-8369 Hivange né à Ponte de Lima au Portugal le 02.03.1971, gérant administratif et associé détenant 50% des parts sociales
2. Monsieur Fernandes Ernesto né à FAO au Portugal le 02.4.1976, demeurant à 16, A la croix St. Pierre L-4804 Rodange, gérant administratif et associé détenant 50% des parts sociales.
3. Monsieur Antonio Jose Ribeiro Fernandes,,né le 28.03.1980 à Rio Caldo au Portugal, demeurant 337, route d'Esch à L-4481 Belvaux

Monsieur Belmiro Martins Ferreira cède et transporte les 33 parts à Monsieur Antonio Jose Ribeiro Fernandes, qui les accepte, les parts sociales de 5€ euros chacune de valeur nominale qu'il possède dans la société.

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 165 € (cent soixante cinq euro), que Monsieur Antonio Jose Ribeiro Fernandes a payé à l'instant à Monsieur Belmiro Martins Ferreira, qui le reconnaît et lui en consent immédiatement bonne et valable quittance.

Monsieur Belmiro Martins Ferreira cède et transporte les 17 parts à Monsieur Ernesto Fernandes, qui les accepte, les 17 parts sociales de 5€ euros chacune de valeur nominale qu'il possède dans la société.

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 85 € (quatre vingt cinq euro), que Monsieur Ernesto Fernandes a payé à l'instant à Monsieur Belmiro Martins Ferreira, qui le reconnaît et lui en consent immédiatement bonne et valable quittance.

La répartition actuelle des parts se compose comme si dessous:

Monsieur Ernesto Fernandes	67 PARTS SOCIALES
Monsieur Antonio Jose Ribeiro Fernandes	33 PARTS SOCIALES

La société accepte la démission de Monsieur Belmiro Martins Ferreira comme gérant ADMINISTRATIF avec effet à la fin du mois de mai 2009.

Fait à Hivange, le 04 Mai 2009 en autant d'exemplaires que de parties.

Monsieur Belmiro Martins Ferreira / Monsieur Ernesto Fernandes / Monsieur Antonio Jose Riebeiro Fernandes.

Référence de publication: 2009055407/32.

(090064142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2009.

MHP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 116.838.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 27 avril 2009

L'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2011 de la Société:

- M. Yuriy A. Kosyuk, chief executive officer, né le 27 mai 1968 à Gaivoron, Ukraine, demeurant au 43, Dachna Str, 08290 Hostomel, Kiev Region, Ukraine, administrateur;
- Mme Victoriya B. Kapelushna, employée privée, née le 3 janvier 1970 à Iziaslav, Khmelnytsky, Ukraine, demeurant au 4/56, Chornobilska str., ap. 198, Kiev, Ukraine, administrateur;

- M. Artur Futyma, employé privé, né le 26 mai 1968 à Boryslav, Ukraine, demeurant au 10, Bagana Pr. Apt. 81, Kiev, Ukraine, administrateur;

- M. Yevhen H. Shatokhin, employé privé, né le 18 février 1976 à Dnepropetrovsk, Ukraine, demeurant au 55, Gomelska str., ap. 31, Dnepropetrovsk, Ukraine, administrateur;

- M. John Clifford Rich, employé privé, né le 10 mai 1952 à Sydney, Australie, demeurant au 8, Macka Bayildim Cad, 34357 Macka, Istanbul, Turquie, administrateur;

- M. Charles Adriaenssen, employé privé, né le 9 novembre 1956 à Belgrade Yougoslavie, demeurant au 50, Ter Eiken Voordestraat, 1851 Humbeek, Belgique, administrateur;

- M. John Grant, employé privé, né le 13 octobre 1945 à Belfast, Irlande de Nord, demeurant à The Malthouse, Manor Lane, CV35 8NH Claverdon, Warwickshire, Grande Bretagne, administrateur.

L'assemblée a également décidé de renouveler le mandat de la société Deloitte S.A., société anonyme du droit luxembourgeois, avec siège social au 560, rue du Neudorf, L-2220 Luxembourg, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 67895, en tant que réviseur d'entreprise jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MHP S.A.

SGG S.A.

Signatures

Mandataire

Référence de publication: 2009055830/795/35.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2009, réf. LSO-DE00106. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090064777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Brandar S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 55.640.

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 2 juin 2008, il a été décidé:

- de ratifier la démission de M. Christoph Kossmann avec effet au 27 juin 2006;

- de ratifier la décision des administrateurs du 27 juin 2006 de coopter M. Jean Bodoni au Conseil d'administration;

- de renouveler pour une durée de six ans les mandats des administrateurs MM. Guy Baumann, Guy Kettmann, Jean Bodoni, ainsi que celui du commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A. Leur mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2014.

Luxembourg, le 23 avril 2009.

Pour BRANDAR S.A.

Société anonyme holding

Experta Luxembourg

Société anonyme

Catherine Day-Royemans / Mireille Wagner

Vice-President / -

Référence de publication: 2009055957/1017/22.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD07875. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090064939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

HPP International - Lux. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 132.342.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Actionnaire Unique de la Société en date du 23 mars 2009 que:

DELOITTE SA, avec siège social à 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 67895, a été nommée Réviseur d'Entreprises de la Société pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 27 avril 2009.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un Gérant

Référence de publication: 2009056072/1337/19.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2009, réf. LSO-DD08600. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090065388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Winchester JV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.

R.C.S. Luxembourg B 121.104.

—
Auszug aus der Gesellschafterversammlung vom 23. März 2009

- Herr James BURY mit Anschrift in 5, Captains Gorse, Upper, Basildon, Berkshire RG8 8SZ, UK, tritt von seiner Tätigkeit als Geschäftsführer A zurück.

- Als neuer Geschäftsführer A wird ernannt:

Herr Robert Digby Phillips BARNES, mit Privatadresse in Summerhouse Road, Godalming, Surrey, GU7 1PY, UK.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2009.

Pour la société

Unterschriften

Référence de publication: 2009055922/592/18.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2009, réf. LSO-DE00401. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090065512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Oil & Gas Production Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 142.297.

—
In the year two thousand and eight, on the seventeenth day of December,

Before Maître Paul FRIEDERS, notary residing in Luxembourg,

There appeared:

JV Assets Limited, a private limited liability company incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands, and having its effective management and control at 5 the North Colonnade, Canary Wharf, London E14 4BB, United Kingdom, registered with the Cayman Register (Companies House) under number WK-157419,

here represented by M^e Jan BÖING, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

Which proxy shall be signed "ne varietur" by the person representing the above named party and the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The prenamed entity, JV Assets Limited, is the sole partner of Oil & Gas Production Luxembourg S.à r.l., having its registered office at 26b, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by deed of M^e Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg on September 29, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of October 30, 2008, number 2649, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 142.297 (the "Company").

Which appearing person, acting in its above-mentioned capacities, requested the undersigned notary to draw up resolutions taken by the sole partner of the Company:

First resolution

Whereas, the Company is not prohibited from continuing its existence as a company under the laws of a foreign jurisdiction and pursuant to the constitutional documents of the Company.

Whereas, the laws of the Cayman Islands permit the continuation of the Company into that jurisdiction by way of transfer of its registered office to the Cayman Islands, even if its place of central administration and effective management and control are located outside the Cayman Islands.

Whereas, it is deemed to be in the best interests of the Company that it ceases to be a Luxembourg company and that it be continued as an exempted company in the Cayman Islands.

The sole partner resolves that the Company in conformity with articles 159 and 199 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended ("LSC") (i) transfers its registered office to the Cayman Islands so as to continue as an existing company under the laws of the Cayman Islands and (ii) transfers its place of central administration and effective management and control to 5 The North Colonnade, Canary Wharf, London E14 4BB, United Kingdom, it being understood that (a) the said change of nationality and transfer of its place of central administration and effective management and control shall not give rise, under any applicable law, including the LSC and the Cayman law on commercial companies (the "Companies Law (2007 Revision)"), to the creation of a new legal entity or to the issue of new shares, and (b) the Company is registered as a continuing exempted company with limited liability in the Cayman Islands with the Registrar of Companies in Cayman Islands under the name Oil & Gas Production Luxembourg Limited, in accordance with the Companies Law (2007 Revision).

Once the formality under point (b) above is completed, the Company shall cease to be governed by the laws of Luxembourg pursuant to article 159 LSC.

Second resolution

The sole partner decides to confirm that all the assets and all the liabilities of the Company, without limitation, will remain the ownership in their entirety of the Company after the transfer of its registered office and of its place of central administration and effective management and control without discontinuance and until any disposal thereof following such transfer.

Third resolution

The sole partner resolves to adopt the financial statements of the Company as of December 17, 2008.

Fourth resolution

The sole partner decides to grant full discharge to the managers for the performance of their functions with immediate effect.

Fifth resolution

The sole partner resolves to take all necessary steps so as to effect the aforementioned continuation of the Company and for this purpose to authorize any manager or officer of the Company to sign, execute (where necessary using the Common Seal of the Company) and deliver any and all documents that are necessary to effect the continuation of the Company in the Cayman Islands.

Sixth resolution

The sole partner resolves to grant all powers in general and whatsoever to each of Manfred ZISSELSBERGER, Christian KLAR and Steven BROWN, all professionally residing at 26b, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, and to each of Renate CHOCHR, Ogechi NUNN and Nipun ABHAT, all professionally residing at 5 The North Colonnade, Canary Wharf, London E14 4BB, United Kingdom, for the purpose of individually effecting the removal of the Company from the Luxembourg Trade and Companies' Register, on the basis of the proof of the registration of the Company in the Registrar of Companies of the Cayman Islands.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary, by surname, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present deed.

Follows the french version:

L'an deux mille huit, le dix-sept décembre.

Par-devant Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

JV Assets Limited, une société à responsabilité limitée constituée sous le droit des Iles Caïman, ayant son siège social à Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Caïman KY1-9002, Iles Caïman et son siège de direction effective à 5 The North Colonnade, Canary Wharf, Londres E14 4BB, Royaume-Uni, immatriculée auprès du Registre des Iles Caïman (Companies' House) sous le numéro d'immatriculation WK-157419,

ici représentée par M^e Jan Böing, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé.

Laquelle procuration sera signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire soussigné, et restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Le comparant prénommé, JV Assets Limited, est l'associé unique de Oil & Gas Production Luxembourg S.à r.l., ayant son siège social au 26b, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, le 29 septembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 30 octobre 2008, numéro 2649, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 142.297 (la "Société").

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentaire d'acter les résolutions prises par l'associé unique de la Société:

Première résolution

Considérant que la Société n'est pas interdite de continuer son existence en tant que société sous les lois d'une juridiction étrangère et conformément aux documents constitutifs de la Société.

Considérant que les lois des Iles Caïman permettent la continuation de la Société dans cette juridiction par le biais d'un transfert du siège social aux Iles Caïman, même si le lieu de l'administration centrale et de contrôle effective et de gestion se trouve en dehors des Iles Caïman.

Considérant qu'il est jugé relever du meilleur intérêt de la Société qu'elle cesse d'être une société luxembourgeoise et qu'elle continue en tant que société exemptée aux Iles Caïman.

L'associé unique décide que la Société, conformément aux articles 159 et 199 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée ("LSC") (i) transfère son siège social aux Iles Caïman afin de continuer comme société existante selon les lois des Iles Caïman et (ii) transfère son administration centrale et le contrôle effectif et la gestion au 5 The North Colonnade, Canary Wharf, London E14 4BB, Royaume-Uni, étant entendu que (a) ledit changement de nationalité et de transfert de l'administration centrale et du contrôle effectif et de gestion ne donne lieu, selon aucune loi applicable, y compris la LSC et la loi des Iles Caïman concernant les sociétés commerciales (la "Loi Sociétés (Révision 2007)") à l'établissement d'une personne juridique nouvelle ou à l'émission de nouvelles parts sociales, et (b) que la Société est enregistrée en tant que société exemptée en continuation avec responsabilité limitée aux Iles Caïman auprès du Registre des Sociétés aux Iles Caïman sous la dénomination Oil & Gas Production Luxembourg Limited, conformément à la Loi Sociétés (Révision 2007).

Dès que la formalité du point (b) ci-dessus a été complétée, la Société cesse d'être régie par les lois du Luxembourg conformément à l'article 159 de la LSC.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de confirmer que l'intégralité de l'actif et du passif de la Société, sans aucune limitation, restera sous l'entière propriété de la Société après le transfert de son siège social et de son lieu d'administration centrale et de contrôle effectif et de gestion sans discontinuité et jusqu'à ce qu'elle en dispose suivant un tel transfert.

Troisième résolution

L'associé unique décide d'approuver les comptes de la Société au 17 décembre 2008.

Quatrième résolution

L'associé unique décide de donner décharge aux gérants pour l'exercice de leurs fonctions avec effet immédiat.

Cinquième résolution

L'associé unique décide de prendre toutes les mesures nécessaires de manière à assurer la continuation susmentionnée de la Société et à cette fin d'autoriser tout gérant ou représentant de la Société à signer, (où quand cela est nécessaire par l'apposition du Sceau Commun de la Société) et délivrer chacun et tous documents nécessaires pour donner effet à la continuation de la Société aux Iles Caïman.

Sixième résolution

L'associé unique décide de donner tous pouvoirs en général et en particulier à chacun de Manfred ZISSELSBERGER, Christian KLAR et Steven BROWN, tous résidents professionnellement au 26b, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et à chacun de Renate CHOCHR, Ogechi NUNN et Nipun ABHAT, tous résidents professionnellement au 5 The North Colonnade, Canary Wharf, Londres E14 4BB, Royaume-Uni, aux fins de mettre en œuvre, de manière individuelle, la radiation de la Société du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sur la base d'une preuve de l'enregistrement de la Société au Registrar of Companies of the Cayman Islands.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la demande du même comparant, il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Böing, Frieders.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 décembre 2008. Relation: LAC/2008/ 51132. Reçu € 12,- (douze euros).

Le Receveur ff. (signé): Franck Schneider.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2009.

Paul FRIEDERS.

Référence de publication: 2009056375/212/144.

(090066377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

Vega Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 95.340.

—
Veuillez noter que les dénominations des associés de la société Vega Investments S.à r.l. ont changé comme suit:

- Ahab Partners L.P. a changé sa dénomination en Ahab Opportunities, L.P. ayant son siège social au 299, Park Avenue, 17th Floor, NY 10171 New York, Etats-Unis d'Amérique est l'associé unique de la société et détient 1 part sociale de la Société.

- Ahab International Ltd. a changé sa dénomination en Ahab Opportunities, Ltd. ayant son siège social au 299, Park Avenue, 17th Floor, NY 10171 New York, Etats-Unis d'Amérique est l'associé unique de la société et détient 1 part sociale de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Vega Investments S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Gérant

Signature

Référence de publication: 2009055925/20.

(090065510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

iStar EMTN Euro TRS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 130.471.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and nine, on the second of April,

Before Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

iStar Financial Inc., having its registered office at 1114 Avenue of Americas, 39th Floor, New York, New York 10036 and registered in the State of Maryland, United States under registration number 95-6881527, (the "Principal"),

represented by Flora Gibert, whose professional address is in Luxembourg (the "Proxy") acting as a special proxy of by virtue of a proxy under private seal given on 18 March 2009 which, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The proxy, acting in the said capacity, has requested the notary to state:

I.- That "iStar EMTN Euro TRS S.à r.l." is a limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 3-5 place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, incorporated pursuant to a notarial deed drawn up by the undersigned notary dated 27 June 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2013 on 18 September 2007 (the "Mémorial C"), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 130.471. The Company's articles of incorporation have been not been amended since the incorporation.

II.- That the subscribed share capital of the Company amounts currently to twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares of one euro (EUR 1.-) each.

III.- That the Principal declares to have full knowledge of the articles of incorporation and the financial standings of the Company.

IV.- That the Principal holds all the shares of the Company and that as a sole shareholder declares explicitly to proceed with the dissolution of the Company.

V.- That the Principal, being sole owner of the shares and liquidator of the Company, declares:

- that all liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid or duly accounted for;
- regarding eventual liabilities presently unknown to the Company and not paid to date, that it will irrevocably assume the obligation to pay for such liabilities;
- that all assets have been realised, that all assets have become the property of the sole shareholder; with the result that the liquidation of the Company is to be considered closed;

VI.- That the shareholder's register of the Company has been cancelled.

VII.- That the Principal fully discharges the managers for their mandate up to this date.

VIII.- That the records and documents of the Company will be kept for a period of five (5) years at the offices of the dissolved Company. The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed is valued at approximately one thousand two hundred Euro.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the above-mentioned proxy signed with us, the notary, the present original deed.

Follows the translation in French of the foregoing deed, being understood that in case of discrepancy, the English text will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le deux avril,

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

iStar Financial Inc., une société ayant son siège social au 1114 Avenue of Americas, 39th Floor, New York, New York 10036 et immatriculée dans l'Etat du Maryland, États-Unis, sous le numéro 95-6881527 ("Associé Unique");

représentée par Flora Gibert, demeurant professionnellement à Luxembourg (le "Mandataire"), en vertu d'une procuration sous seing privé délivrée le 18 mars 2009, laquelle, après avoir été signée "ne varietur" par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui auprès des autorités d'enregistrement.

Le Mandataire agissant en cette capacité a requis le notaire d'acter:

I.- Que iStar EMTN Euro TRS S.à r.l. est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 3-5 place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée selon un acte notarié du notaire soussigné en date du 27 juin 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2013, le 18 septembre 2007 (le "Mémorial C"), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130.471. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis la constitution.

II.- Que le capital social souscrit de la Société s'élève actuellement à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune.

III.- que l'Associé Unique déclare avoir une parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société.

IV.- que l'Associé Unique en sa capacité d'associé unique de la Société déclare expressément procéder à la dissolution de la Société.

V.- que l'Associé Unique en sa capacité d'associé unique de la Société et liquidateur de la Société, déclare:

- que toutes les dettes à l'encontre des tiers et connues de la Société ont été entièrement payées ou dûment justifiées;
- que concernant les dettes éventuelles impayées qui n'ont à ce jour pas été portées à la connaissance de la Société, il s'engage irrévocablement à en assurer le paiement;
- que tous les actifs ont été réalisés et que tous les actifs sont désormais dans le patrimoine de l'Actionnaire Unique, de telle sorte que la liquidation de la Société soit réputée clôturée;

VI.- qu'il a été procédé à l'annulation du registre de l'associé de la Société;

VII.- que l'Associé Unique accorde décharge pleine et entière aux gérants pour leur mandat jusqu'à ce jour;

VIII.- que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq (5) ans aux bureaux de la Société dissoute.

Les dépenses, coûts, rémunérations et charges, de toute nature, qui seront supportées par la Société en conséquence du présent acte sont estimés à un montant de mille deux cents Euro.

Dont acte, fait à Luxembourg, le jour mentionné en tête du présent document.

Et après lecture, le Mandataire pré-mentionné a signé avec le notaire le présent acte. Suit la traduction en français de l'acte précédent, étant entendu qu'en cas de non-conformité, le texte anglais fera foi.

Signé: F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 06 avril 2009. Relation: LAC/2009/13453. Reçu soixante-quinze euros (75,-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 AVR. 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009056491/211/88.

(090066276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

Lanchester S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 123.746.

L'assemblée générale ordinaire, tenue extraordinairement le 21 avril 2009, a ratifié la décision prise par les administrateurs le 21 novembre 2008, avec effet au 1^{er} octobre 2008, de coopter APEF Advisory Company S.A.M., représentée par M. Alain BLANC-BRUDE, en tant qu'administrateur de catégorie B et président du Conseil d'Administration. Le mandat du nouvel administrateur de catégorie B, définitivement élu, s'achèvera avec celui de ses collègues à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2012.

L'assemblée générale a ratifié la démission de l'administrateur Mme Florence FESNEAU, en tant qu'administrateur de catégorie B et présidente du Conseil d'Administration.

L'assemblée générale a ratifié la décision prise par les administrateurs le 21 novembre 2008, avec effet au 3 novembre 2008, de coopter M. Thomas MULLIEZ, en tant qu'administrateur de catégorie C et a ratifié la démission de M. Giovanni CRESPI en tant qu'administrateur de catégorie C.

L'assemblée générale a accepté la démission de Mrs Luca ZACCHETTI et Edoardo LANZAVECCHIA, deux administrateurs de catégorie B et nommé en leur remplacement M. Olaf KORDES, demeurant au 45 rue du 22 Septembre, F-92400 Courbevoie et M. Nicolas VER HULST, demeurant au 20 Cité Malesherbes, F-75009 Paris, comme nouveaux administrateurs de catégorie B. Leur mandat s'achèvera avec celui de leurs collègues à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2012.

L'assemblée générale a accepté la démission de M. Thomas MULLIEZ, en tant qu'administrateur de catégorie C et nommé en son remplacement Mme Valentina PIPPOLO, demeurant au 27 Via F. Illi Bronzetti, I-20129 Milano, comme nouvel administrateur de catégorie C. Son mandat s'achèvera avec celui de ses collègues à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2012.

Luxembourg, le 23 AVR. 2009.

Pour LANCHESTER S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société Anonyme

Catherine Day-Royemans / Mireille Wagner

Vice-Président / -

Référence de publication: 2009055948/1017/35.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD07893. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090065011) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Joining Hands International Co., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5465 Waldbredimus, 5, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 105.624.

In the year two thousand nine, on the sixth day of April.

Before Us, Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. Mr Peihua ZHU, manager, born in Zhejiang (China) on July 16th, 1959, residing at L-5335 Moutfort, 2, rue de Medingen,

here represented by Ms Yi ZHANG, manager, born in Shanghai (China) on May 15th, 1970, residing at L-8281 Kehlen, 10, Juddegaass,

by virtue of a proxy given on March 11th, 2009, which will remain annexed to the present deed.

2. Ms Yi ZHANG, in her own name.

The appearing parties have requested the undersigned notary to enact the following:

- that they are the sole actual shareholders of Joining Hands International Co., a société à responsabilité limitée, having its registered office in Moutfort, 2, rue de Medingen, incorporated by deed of the undersigned notary on the 14th of January 2005, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, number 415 of May 4th, 2005;

- that pursuant to a share transfer agreement dated March 4th, 2009, duly accepted by the Company in conformity with article 190 of the Law of August 10, 1915 governing commercial companies, Mr Peihua ZHU, prenamed, has transferred five (5) shares to Ms Yi ZHANG, prenamed.

- that the shareholders have taken the following resolution:

Sole resolution

The shareholders decide to transfer the registered office of the company from Moutfort, 2 rue de Medingen to L-5462 Waldbredimus, 5, rue Principale and to amend the first paragraph of Article 5 of the Articles of Incorporation as follows:

" **Art. 5. (1st paragraph).** The registered office is established in Waldbredimus."

Costs

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand euros (1.000.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil neuf, le six avril.

Pardevant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

ONT COMPARU:

1) Monsieur Peihua ZHU, gérant de société, né à Zhejiang (Chine) le 16 juillet 1959, demeurant à L-5335 Moutfort, 2, rue de Medingen,

ici représenté par Madame Yi ZHANG, gérante de société, née à Shangai (Chine), le 15 mai 1970, demeurant à L-8281 Kehlen, 10, Juddegaass,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 11 mars 2009, laquelle restera annexée aux présentes.

2) Madame Yi ZHANG, prénommée, en son nom personnel.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'ils sont les seuls et uniques associés de la société Joining Hands International Co., société à responsabilité limitée, ayant son siège social à Moutfort, 2, rue de Medingen, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 14 janvier 2005, publié au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 415 du 4 mai 2005.

- Que suite à une cession de parts sous seing privé datée du 4 mars 2009, dûment acceptée par la société, en conformité avec l'article 190 de la loi du 10 août 1915, relative aux sociétés commerciales, Monsieur Peihua ZHU, prénommé, a cédé cinq (5) parts sociales à Madame Yi ZHANG, prénommée.

- Qu'ils ont pris la résolution suivante:

Résolution unique

Les associés décident de transférer le siège social de la société de Moutfort, 2 rue de Medingen à L-5462 Waldbredimus, 5 rue Principale et de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts comme suit:

" **Art. 5. (1^{er} paragraphe).** Le siège social est établi à Waldbredimus."

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ mille euros (1.000.- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Y. ZHANG, G. LECUIT

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 8 avril 2009. Relation: LAC/2009/13897. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009056330/220/73.

(090065094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Interstück S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 33.145.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 17 avril 2007, les mandats des administrateurs VALON S.A., LANNAGE S.A. et KOFFOUR S.A., ainsi que celui du commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A. ont été renouvelés pour une durée de six ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2013.

Par décision du Conseil d'administration du 17 avril 2007, LANNAGE S.A., R.C.S. Luxembourg B 63130, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société INTERSTÜCK S.A.: Monsieur Jean BODONI, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, KOFFOUR S.A., R.C.S. Luxembourg B 86086, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société INTERSTÜCK S.A.: Monsieur Guy BAUMANN, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et VALON S.A., R.C.S. Luxembourg B 63143, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a désigné comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société INTERSTÜCK S.A.: Monsieur Guy KETTMANN, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 23 avril 2009.

Pour INTERSTÜCK S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Catherine Day-Royemans / Mireille Wagner

Vice-President / -

Référence de publication: 2009055950/1017/28.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD07894. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090065004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

**Tri Investments European Residential Property Fund S.à.r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Tri Investments European Residential Property Fund (EU member) S. à r.l.).**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 110.049.

In the year two thousand nine, on the ninth day of April.

Before Us, Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Tri Investment Funds ICVC, an investment company with variable capital incorporated and existing under the laws of England and having its registered office 73 New Bond Street, W1S 1RS London, England, registered under number IC000391,

here represented by Ms Sara LECOMTE, employee, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on April 2nd, 2009.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole actual shareholder of Tri Investments European Residential Property Fund (EU member) S.à r.l., incorporated by a notarial deed on the 16th of August 2005, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, number 1472 of December 29th, 2005;

- that the sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to change the name of the company into Tri Investments European Residential Property Fund S.à r.l..

Second resolution

The sole shareholder decides to amend Article 1 of the Articles of Incorporation as follows:

" **Art. 1. Denomination.** There exists a limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name Tri Investments European Residential Property Fund S.à r.l."

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present deed is approximately ONE THOUSAND EUROS (1.000,- EUR).

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le neuf avril.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Tri Investment Funds ICVC, une société d'investissement à capital variable, créée et existante sous les lois d'Angleterre et ayant son siège social au 73 New Bond Street, W1S 1RS Londres, Angleterre, enregistrée sous le numéro IC000391, ici représentée par Madame Sara LECOMTE, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 2 avril 2009.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société à responsabilité limitée Tri Investments European Residential Property Fund (EU member) S.à r.l., constituée suivant acte notarié en date du 16 août 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1472 du 29 décembre 2005.

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de changer la dénomination de la société en Tri Investments European Residential Property Fund S.à r.l..

Deuxième résolution

L'associée unique décide de modifier l'article 1^{er} des statuts comme suit:

" **Art. 1^{er}. Dénomination.**

Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de Tri Investments European Residential Property Fund S.à r.l."

49220

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ MILLE EUROS (1.000,- EUR).

Plus rien n'étant fixé à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. LECOMTE, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 15 avril 2009. Relation: LAC/2009/14582. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009056382/220/80.

(090065826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

Dal Financière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 58.107.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 25 mars 2009, MM. Juan Carlos Eloi ROS-SIER, Charles Cusin no 10, CH-1201 GENEVE, et Juan José BOSCH TAPIES, Sardana, 15-A, E-08150 PARETS DEL VALLES et Mme Keiko HINO, La Sardana, 15-A, E-08150 PARETS DEL VALLES, ont été nommés administrateurs, en remplacement de MM. Guy BAUMANN, Jean BODONI et Guy KETTMANN, démissionnaires.

Leurs mandats s'achèveront à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2014.

Luxembourg, le 23 avril 2009.

Pour DAL FINANCIERE S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Catherine Day-Royemans / Mireille Wagner

Vice-President / -

Référence de publication: 2009055953/1017/21.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2009, réf. LSO-DD07888. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090064985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Raiffeisen Re S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 48-50, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 49.848.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue à Luxembourg le 23 avril 2009

L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

- L'Assemblée nomme BDO Compagnie Fiduciaire, avec siège social au 2, avenue Charles de Gaulles, L-2013 Luxembourg, comme réviseur d'entreprises indépendant. Ce mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2010 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social se terminant le 31 décembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009055960/4685/18.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2009, réf. LSO-DD08908. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090064840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Inkom Funding B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 104.825.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2009.

Inkom Funding B.V.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2009056138/15.

(090064027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2009.

CCP II Neumarkt S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 129.843.

Extrait des actes pris par l'Associé Unique de la Société en date du 27 avril 2009

Par acte en date du 27 avril 2009, l'associé unique de la Société, Curzon Capital Partners II Sarl a cédé ses 500 parts sociales dans la Société à:

CCP II LOGISTICS Sarl, une société de droit luxembourgeois, au capital de 12.500,- euros, avec siège social au 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129.842.

A partir du 27 avril 2009, l'associé unique de la société est:

- CCP II Logistics Sarl, détenant 500 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2009.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009055962/6902/22.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2009, réf. LSO-DD08962. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090064823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Tishman Speyer French Core Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 960.525,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 134.950.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique en date du 12 mars 2009 que la personne suivante a été nommée gérant de catégorie A de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

- M. Gilles Bonnier, né le 9 décembre 1967 à Paris (France), ayant son adresse professionnelle au 61 Aldwych WC2B 4AE Londres (Royaume-Uni).

Le Conseil de Gérance se compose, dès lors, comme suit:

Gérants de Catégorie A:

- M. Paul Anthony Galiano
- Ms. Géraldine Copeland-Wright
- M. Jerry I. Speyer
- Mrs. Katherine Farley
- M. Robert J. Speyer
- M. Michael Philip Maurice Spies
- M. Gilles Bonnier

Gérants de Catégorie B:

- M. Marcel Stephany
- Ms. Joséphine Andonissamy

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 14 avril 2009.

Pour extrait conforme

ATOZ, Aerogolf Center - Bloc B, 1, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2009056558/4170/32.

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2009, réf. LSO-DD04778. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090066330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

AXA Mezzanine I S.A., SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 108.403.

Constituée par-devant Me Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 31 mai 2005, acte publié au Mémorial C no 1044 du 15 octobre 2005, modifié par-devant Me Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 30 décembre 2005, acte publié au Mémorial C no 341 du 15 février 2006, modifié par-devant Me Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 5 juillet 2006, acte publié au Mémorial C no 1735 du 16 septembre 2006, modifié par-devant Me Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 6 juillet 2006, acte publié au Mémorial C no 1412 du 21 juillet 2006, modifié par-devant Me Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 13 septembre 2006, acte publié au Mémorial C no 1810 du 27 septembre 2006, modifié par-devant Me Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 13 septembre 2006, acte publié au Mémorial C no 1811 du 27 septembre 2006, modifié par-devant Me Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 29 décembre 2006, acte publié au Mémorial C no 22 du 22 janvier 2007, modifié par-devant Me Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 15 janvier 2007, acte publié au Mémorial C no 129 du 7 février 2007, modifié par-devant Me Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 23 avril 2007, acte publié au Mémorial C no 1660 du 7 août 2007, modifié par-devant Me Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 29 janvier 2008, acte publié au Mémorial C no 936 du 16 avril 2008, modifié par-devant Me Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 11 mars 2008, acte publié au Mémorial C no 936 du 16 avril 2008, en date du 10 juin 2008, acte publié au Mémorial C no 1741 du 15 juillet 2008, modifié par-devant Me Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 30 octobre 2008, acte publié au Mémorial C no 2892 du 3 décembre 2008.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AXA Mezzanine I S.A., SICAR

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2009056339/31.

(090064935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

**CCP II Straubing S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. CCP II Office 10 S.à.r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 129.784.

Extrait des actes pris par l'associé unique de la Société en date du 27 avril 2009

Par acte en date du 27 avril 2009, l'associé unique de la Société, Curzon Capital Partners II Sàrl a cédé ses 500 parts sociales dans la Société à:

CCP II LOGISTICS Sàrl, une société de droit luxembourgeois, au capital de 12.500,- euros, avec siège social au 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, enregistré au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129.842,

A partir du 27 avril 2009, l'associé unique de la société est:

- CCP II Logistics Sàrl, détenant 500 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2009.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009055969/6902/23.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2009, réf. LSO-DD08969. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090064800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

GLL Management Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-1229 Luxembourg, 15, rue Bender.

R.C.S. Luxembourg B 116.672.

Extrait de la résolution de l'associé unique de la Société prise en date du 20 avril 2009

Par résolution prise en date du 20 avril 2009, l'associé unique de la Société a décidé de reconnaître la démission de Monsieur Daniel Engelhardt comme gérant de la Société avec effet au 13 février 2009.

De plus, l'associé unique a décidé de nommer Monsieur Oliver Kächele, résidant professionnellement au 76 Lindwurmstrasse, D-80337 Munich, Allemagne, comme nouveau membre du conseil de gérance de la Société pour une période indéterminée et avec effet immédiat.

En conséquence, le conseil de gérance est composé, au 20 avril 2009, des personnes suivantes:

- Madame Alexandra Brehm,
- Madame Myriam Cockaerts,
- Monsieur Gerd Kremer,
- Monsieur Rainer Göbel, et
- Monsieur Oliver Kächele.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2009.

Pour GLL Management Company S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2009056068/1092/27.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2009, réf. LSO-DD06842. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090065426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

MOOR PARK MB 3 Köln-Porz S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 125.317.

—
Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 27 mars 2009

1. Le mandat des gérants:

a) Monsieur Georges GUDENBURG, né le 25 novembre 1964 à Luxembourg (Luxembourg), demeurant au 69, boulevard de la Pétrusse, demeurant à L-2320 Luxembourg;

b) Madame Samia RABIA, née le 10 février 1974 à Longwy (France), demeurant 69, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg; et

c) Monsieur Michael CHIDIAC, né le 29 juin, 1966 à Beyrouth (Liban), demeurant 41, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos au 30 septembre 2009.

2. PricewaterhouseCoopers AG., établie à 22237 D-Hambourg, New-York-Ring 13 a été nommé réviseur d'entreprise avec effet rétroactif au 31 mars 2008 pour l'audit des comptes annuels aux 30 septembre 2007 et 30 septembre 2008.

3. Le mandat du réviseur d'entreprise PricewaterhouseCoopers AG., établie à D-22237 Hambourg, New-York-Ring 13 est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos au 30 septembre 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 22 avril 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009056140/280/27.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2009, réf. LSO-DD06806. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090064067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2009.

Cogeco Cable Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 118.703.

—
Il résulte d'un acte sous seing privé de cession de parts sociales, que Cogeco Cable Luxembourg Holding S.à r.l., ayant son siège social au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 118 702, a cédé, avec effet au 15 avril 2009, 125 (cent vingt-cinq) parts sociales de la Société à Cogeco Cable Acquisitions Inc, ayant son siège social à 5, Place Ville Marie, Suite 915, Montreal, QC H3B 2G2, Canada, immatriculée auprès du «Director, Canada Business Corporations» sous le numéro 437391-0.

Dès lors, au 15 avril 2009, Cogeco Cable Acquisitions Inc. est devenue l'associé unique de la Société et détient les 500 parts sociales représentant l'intégralité du capital social.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 27 avril 2009.

Pour la Société

Signature

Un Gérant

Référence de publication: 2009056080/1337/22.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2009, réf. LSO-DD08603. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090065382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

TS Tour Esplanade Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 118.672.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique en date du 12 mars 2009 que la personne suivante a été nommée gérant de catégorie A de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

- M. Gilles Bonnier, né le 9 décembre 1967 à Paris (France), ayant son adresse professionnelle au 61 Aldwych WC2B 4AE Londres (Royaume-Uni).

Le Conseil de Gérance se compose, dès lors, comme suit:

Gérants de Catégorie A:

- M. Paul Anthony Galiano
- Ms. Géraldine Copeland-Wright
- M. Jerry I. Speyer
- Mrs. Katherine Farley
- M. Robert J. Speyer
- M. Michael Philip Maurice Spies
- M. Gilles Bonnier

Gérants de Catégorie B:

- M. Marcel Stephany
- Ms. Joséphine Andonissamy

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2009.

Pour extrait conforme

ATOZ, Aerogolf Center - Bloc B, 1, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2009056564/4170/32.

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2009, réf. LSO-DD04771. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090066170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

**Tele-Antenne Wilwerwiltz, Association sans but lucratif,
(anc. Tele-Antenne de la Commune de Wilwerwiltz, A.s.b.l.).**

Siège social: L-9776 Wilwerwiltz, Centre Communal.

R.C.S. Luxembourg F 989.

—
Décisions des membres de l'organe de gestion

Les membres de l'organe de gestion de l'Asbl Tele-Antenne de la Commune de Wilwerwiltz avec siège social à L-9776 WILWERWILTZ, décident:

1) de modifier la dénomination:

Nouvelle dénomination: TELE-ANTENNE WILWERWILTZ

2) de transférer l'adresse de l'ASBL à l'adresse suivante:

Nouvelle adresse du siège social:

L-9776 WILWERWILTZ, Op der Gare, 9

3) de modifier en conséquence l'art. 1 des Statuts qui aura la teneur suivante:

« **Art. 1. Name. Sitz.** - Die Vereinigung ohne Gewinnzweck trägt den Namen, TELE-ANTENNE WILWERWILTZ association sans but lucratif. Ihr Sitz befindet sich in L-9776 Wilwerwiltz, Op der Gare 9».

ALLARD Bert / HENGESCH Henri.

Référence de publication: 2009056082/20.

(090065424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Trican Hungary Ltd., Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 128.024.

L'adresse du administrateur délégué Michael JOHNSON est désormais la suivante: 9 Ionon Street, Nicosia 1101, Chypre (et non UTCA 12., Dohánu, H-1052 Budapest, Hongrie).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23.04.09.

Signature.

Référence de publication: 2009056150/5564/13.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2009, réf. LSO-DD08970. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090064664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2009.

Sterope S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 67.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 133.970.

In the year two thousand and nine, on the twenty-second of April.

Before US Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of "Sterope S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, having its registered office at L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, R.C.S. Luxembourg number B 133.970, incorporated by deed enacted by the undersigned notary on the 21st of November 2007, published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 3002, page 144054, on 27th December 2007. The Articles have not yet been amended since.

The meeting is presided by Mrs Corinne PETIT, private employee, residing professionally in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

The chairman appoints as secretary Mrs Isabel DIAS, private employee, with same professional address.

The meeting elects as scrutineer Mrs Sylvie DUPONT, private employee, with same professional address.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The sole shareholder present or represented and the number of shares held by him are shown on an attendance list. That list and the proxy, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 1,150 (one thousand one hundred fifty) shares, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholder has been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1.- Increase of the corporate capital by an amount of EUR 10,000 (ten thousand euro) so as to raise it from its present amount of EUR 57,500 (fifty-seven thousand five hundred euro) to EUR 67,500 (sixty-seven thousand five hundred euro) by the issue of 200 (two hundred) new shares having a par value of EUR 50 (fifty euro) each;

2.- Subscription, intervention of the subscriber, full payment of all the new shares by contribution in kind consisting of a waiver of an unquestioned claim, existing against the company in favour of Mr Morgan Olsson, and acceptance by the managers of Sterope S.à r.l.

3.- New composition of the shareholding of the Company;

4.- Amendment of article 8 of the Articles of Association of the Company in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the sole shareholder decides what follows:

First resolution

It has been decided to increase the corporate capital by an amount of EUR 10,000 (ten thousand euro) so as to raise it from its present amount of EUR 57,500 (fifty-seven thousand five hundred euro) to EUR 67,500 (sixty-seven thousand five hundred euro) by the issue of 2 (two) new ordinary shares (the "Ordinary Shares"), 22 (twenty-two) new class A preferred shares (the "Class A Preferred Shares"), 22 (twenty-two) new class B preferred shares (the "Class B Preferred Shares"), 22 (twenty-two) new class C preferred shares (the "Class C Preferred Shares"), 22 (twenty-two) new class D preferred shares (the "Class D Preferred Shares"), 22 (twenty-two) new class E preferred shares (the "Class E Preferred

Shares"), 22 (twenty-two) new class F preferred shares (the "Class F Preferred Shares"), 22 (twenty-two) new class G preferred shares (the "Class G Preferred Shares"), 22 (twenty-two) new class H preferred shares (the "Class H Preferred Shares"), 22 (twenty-two) new class I preferred shares (the "Class I Preferred Shares"), and together with the Class A Preferred Shares, the Class B Preferred Shares, the Class C Preferred Shares, the Class D Preferred Shares, the Class E Preferred Shares, the Class F Preferred Shares, the Class G Preferred Shares, the Class H Preferred Shares, the Class I Preferred Shares and the Ordinary Shares, being a total of 200 (two hundred) new shares having a par value of EUR 50 (fifty euro) each, to be subscribed and fully paid up by waiver of an unquestioned claim, existing in favour of Mr Morgan Olsson, amounting to EUR 10,000 (ten thousand euro).

Second resolution

The sole shareholder accepts the subscription of the new shares by himself, that is to say:

- Mr Morgan Olsson, prenamed, for all the 200 (two hundred) new shares to be issued.

Contributor's intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervenes Mr Morgan Olsson, company director, born in Rada on May 17, 1950, residing at Lavettvägen 17B, SE-184 60 Akersberga, Sweden, prenamed, here represented as stated here-above;

who declares to subscribe to the 2 (two) new ordinary shares, the 22 (twenty-two) new class A preferred shares, the 22 (twenty-two) new class B preferred shares, the 22 (twenty-two) new class C preferred shares, the 22 (twenty-two) new class D preferred shares, the 22 (twenty-two) new class E preferred shares, the 22 (twenty-two) new class F preferred shares, the 22 (twenty-two) new class G preferred shares, the 22 (twenty-two) new class H preferred shares, the 22 (twenty-two) new class I preferred shares and to fully pay them up by irrevocable waiver of its claim existing against the Company Sterope S.à r.l..

The evidence of existence, of the amount of such claim and of the renunciation has been given to the undersigned notary by a statement account of the company where the said claim appears, by a certificate of acknowledgement of debt signed by the managers of the Luxembourg company and by a certificate of renunciation to the claim signed by the subscriber.

Managers' intervention

Thereupon intervene the current managers of Sterope S.à r.l., all of them here represented by virtue of a proxy which will remain here annexed.

Acknowledging having been beforehand informed of the extent of their responsibility, legally engaged as managers of the Company by reason of the here above described contribution in kind, they expressly agree with the description of the contribution in kind, with its valuation, with the effective irrevocable waiver of claims, and confirm the validity of the subscription and payment.

Third resolution

By virtue of the foregoing resolutions, the share capital is now subscribed as follows:

Mr Morgan Olsson, prenamed,

252 (two hundred fifty-two) ordinary shares, 122 (one hundred twenty-two) class A preferred shares, 122 (one hundred twenty-two) class B preferred shares, 122 (one hundred twenty-two) class C preferred shares, 122 (one hundred twenty-two) class D preferred shares, 122 (one hundred twenty-two) class E preferred shares, 122 (one hundred twenty-two) class F preferred shares, 122 (one hundred twenty-two) class G preferred shares, 122 (one hundred twenty-two) class H preferred shares, 122 (one hundred twenty-two) class I preferred shares.

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the contribution being fully carried out, it is decided to amend article 8 of the Articles of Association to read as follows:

" **Art. 8.** The Company's capital is set at sixty-seven thousand five hundred euro (EUR 67,500), represented by two hundred fifty-two (252) ordinary shares (the "Ordinary Shares"), one hundred twenty-two (122) class A preferred shares (the "Class A Preferred Shares"), one hundred twenty-two (122) class B preferred shares (the "Class B Preferred Shares"), one hundred twenty-two (122) class C preferred shares (the "Class C Preferred Shares"), one hundred twenty-two (122) class D preferred shares (the "Class D Preferred Shares"), one hundred twenty-two (122) class E preferred shares (the "Class E Preferred Shares"), one hundred twenty-two (122) class F preferred shares (the "Class F Preferred Shares"), one hundred twenty-two (122) class G preferred shares (the "Class G Preferred Shares"), one hundred twenty-two (122) class H preferred shares (the "Class H Preferred Shares"), one hundred twenty-two (122) class I preferred shares (the "Class I Preferred Shares"), and together with the Class A Preferred Shares, the Class B Preferred Shares, the Class C Preferred Shares, the Class D Preferred Shares, the Class E Preferred Shares, the Class F Preferred Shares, the Class G Preferred Shares, the Class H Preferred Shares, the Class I Preferred Shares (the "Preferred Shares") and together with the Ordinary Shares (the "shares"), being a total of one thousand three hundred fifty (1,350) shares of a nominal value

EUR 50 (fifty euro) each. The share capital of the Company may be increased or reduced by decision of the extraordinary general meeting of shareholders resolving at the majorities required for the amendment of the present articles."

Evaluation

For the purposes of registration, the total contribution is valued at EUR 10,000 (ten thousand euro).

Expenses

The costs, expenses, remunerations or charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately EUR 1,500 (one thousand five hundred euro).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française

L'an deux mille neuf, le vingt-deux avril.

Pardevant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée "Sterope S.à r.l.", ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 133.970 constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire le 21 novembre 2007, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 3002, page 144054 du 27 décembre 2007 et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

L'assemblée est présidée par Madame Corinne PETIT, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

Le président désigne comme secrétaire Madame Isabel DIAS, employée privée, avec même adresse professionnelle.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Sylvie DUPONT, employée privée, avec même adresse professionnelle.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 1.150 (mille cent cinquante) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé a été préalablement informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 10.000 (dix mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 57.500 (cinquante-sept mille cinq cents euros) à EUR 67.500 (soixante-sept mille cinq cents euros) par l'émission de 200 (deux cents) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 50 (cinquante euros) chacune;

2.- Souscription, intervention du souscripteur et libération de toutes les nouvelles parts par un apport en nature consistant en la renonciation à due concurrence à une créance certaine, liquide et exigible, existant à charge de la société au profit de Mr Morgan Olsson, et acceptation par les gérants de Sterope S.à r.l.;

3.- Nouvelles composition de l'actionariat de la société;

4.- Modification afférente de l'article 8 des statuts de la société afin de tenir compte de cette action.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'associé décide ce qui suit:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 10.000 (dix mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 57.500 (cinquante-sept mille cinq cents euros) à EUR 67.500 (soixante-sept mille cinq cents euros) par l'émission de 2 (deux) parts sociales ordinaires (les "Parts Sociales Ordinaires"), 22 (vingt-deux) parts sociales préférentielles de classe A (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe A"), 22 (vingt-deux) parts sociales préférentielles de classe B (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe B"), 22 (vingt-deux) parts sociales préférentielles de classe C (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe C"), 22 (vingt-deux) parts sociales préférentielles de classe D (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe D"), 22 (vingt-deux) parts sociales préférentielles de classe E (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe E"), 22 (vingt-deux) parts sociales préférentielles de classe F (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe F"), 22

(vingt-deux) parts sociales préférentielles de classe G (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe G"), 22 (vingt-deux) parts sociales préférentielles de classe H (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe H"), 22 (vingt-deux) parts sociales préférentielles de classe I (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe I"), et ensemble avec les Parts Sociales Préférentielles de Classes A, les Parts Sociales Préférentielles de Classe B, les Parts Sociales Préférentielles de Classe C, les Parts Sociales Préférentielles de Classe D, les Parts Sociales Préférentielles de Classe E, les Parts Sociales Préférentielles de Classe F, les Parts Sociales Préférentielles de Classe G, les Parts Sociales Préférentielles de Classe H, les Parts Préférentielles de Classe I et les Parts Sociales Ordinaires, étant un total de 200 (deux cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 50 (cinquante euros) chacune, souscrites intégralement et libérées par un apport en nature consistant en la renonciation à due concurrence à une créance certaine, liquide et exigible, existant à charge de la société au profit de Mr Morgan Olsson, s'élevant à EUR 10.000 (dix mille euros).

Deuxième résolution

L'associé unique accepte la souscription des parts sociales nouvelles par lui-même, à savoir:

- Mr Morgan Olsson, prédésigné, pour l'ensemble des 200 (deux cents) nouvelles parts sociales à émettre.

Intervention - Souscription - Libération

Intervient ensuite Mr Morgan Olsson, directeur de la société, né à Rada le 17 mai 1950, résidant à Lavettvägen 17B, SE-184 60 Akersberga, Suède, prénommé, ici représenté comme dit ci-avant;

a déclaré souscrire aux 2 (deux) parts sociales ordinaires, 22 (vingt-deux) parts sociales préférentielles de Classes A, 22 (vingt-deux) parts sociales préférentielles de Classe B, 22 (vingt-deux) parts sociales préférentielles de Classe C, 22 (vingt-deux) parts sociales préférentielles de Classe D, 22 (vingt-deux) parts sociales préférentielles de Classe E, 22 (vingt-deux) parts sociales préférentielles de Classe F, 22 (vingt-deux) parts sociales préférentielles de Classe G, 22 (vingt-deux) parts sociales préférentielles de Classe H, 22 (vingt-deux) parts sociales préférentielles de Classe I, et les libérer intégralement par renonciation définitive et irrévocable de sa créance certaine, existant à charge de la société Sterope S.à r.l..

La justification de l'existence, du montant de la dite créance et de la renonciation a été rapportée au notaire instrumentant, par une situation comptable et un certificat de reconnaissance de dette signés par les gérants de la société luxembourgeoise ainsi que par une déclaration de renonciation signée par le souscripteur.

Intervention des gérants

Sont alors intervenus les gérants de la société Sterope S.à r.l., ici représentés en vertu d'une procuration qui restera ci-annexée.

Reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de leur responsabilité, légalement engagés en leur qualité de gérants de la société à raison de l'apport en nature ci-avant décrit, ils marquent expressément leur accord sur la description de l'apport en nature, sur son évaluation, sur la renonciation à une créance effectuée et confirment la validité des souscriptions et libération.

Troisième résolution

En vertu des résolutions qui précèdent, le capital social est maintenant souscrit comme suit:

Mr Morgan Olsson, prénommé,

252 (deux cent cinquante-deux) parts sociales ordinaires, 122 (cent vingt-deux) parts sociales préférentielles de Classe A, 122 (cent vingt-deux) parts sociales préférentielles de Classe B, 122 (cent vingt-deux) parts sociales préférentielles de Classe C, 122 (cent vingt-deux) parts sociales préférentielles de Classe D, 122 (cent vingt-deux) parts sociales préférentielles de Classe E, 122 (cent vingt-deux) parts sociales préférentielles de Classe F, 122 (cent vingt-deux) parts sociales préférentielles de Classe G, 122 (cent vingt-deux) parts sociales préférentielles de Classe H, 122 (cent vingt-deux) parts sociales préférentielles de Classe I.

Quatrième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'apport étant totalement réalisé, il est décidé de modifier l'article 8 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 8.** Le capital de la Société est de soixante-sept mille cinq cents euro (EUR 67.500), représenté par deux cent cinquante-deux (252) parts sociales ordinaires (les "Parts Sociales Ordinaires"), cent vingt-deux (122) parts sociales préférentielles de classe A (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe A"), cent vingt-deux (122) parts sociales préférentielles de classe B (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe B"), cent vingt-deux (122) parts sociales préférentielles de classe C (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe C"), cent vingt-deux (122) parts sociales préférentielles de classe D (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe D"), cent vingt-deux (122) parts sociales préférentielles de classe E (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe E"), cent vingt-deux (122) parts sociales préférentielles de classe F (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe F"), cent vingt-deux (122) parts sociales préférentielles de classe G (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe G"), cent vingt-deux (122) parts sociales préférentielles de classe H (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe H"), cent vingt-deux (122) parts sociales préférentielles de classe I (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe I").

l'"), et ensemble avec les Parts Sociales Préférentielles de Classe A, les Parts Sociales Préférentielles de Classe B, les Parts Sociales Préférentielles de Classe C, les Parts Sociales Préférentielles de Classe D, les Parts Sociales Préférentielles de Classe E, les Parts Sociales Préférentielles de Classe F, les Parts Sociales Préférentielles de Classe G, les Parts Sociales Préférentielles de Classe H, les Parts Préférentielles de Classe I et les Parts Sociales Ordinaires, étant un total de mille trois cent cinquante (1.350) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 50 (cinquante euros) chacune. Le capital social de la société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés décidant à la majorité requise pour la modification de ces statuts."

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement, l'apport en sa totalité est estimé à EUR 10.000 (dix mille euros).

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ EUR 1.500 (mille cinq cents euros).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Petit, I. Dias, S. Dupont et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 23 avril 2009. Relation: LAC/2009/15725. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009056326/5770/231.

(090064936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Poland Residential (Lux) Holding Company II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 131.818.

In the year two thousand and nine, on the twentieth day of April.

Before Us Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Poland Residential (Lux) Holding Company II S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B131818, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, on 7 August 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2361 dated 19 October 2007 (the Company). The articles of association of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, notary prenamed, on 20 October 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2780 dated 18 November 2008.

There appeared:

Poland Residential Development Company Limited, with registered office at The Offices of Paget-Brown Trust Company Ltd., Boundary Hall, Cricket Square, P.O. Box 1111, Grand Cayman, KY1-1102 Cayman Islands, British West Indies, duly represented by Mr. Alain Thill, private employee, professionally residing at L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

The said proxy, being initialled "ne varietur" by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to create a third category of managers: C Managers.

As a consequence, Article 10 of the Company's Articles of Incorporation, has been modified as follows:

" **Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of one A Manager, one B Manager and one C Manager or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles."

Second resolution

The sole shareholder decides to appoint Mr Antoine Berckmans, private employee, born in Uccle (Belgium) on 19 June 1978, with professional address at L-5365 Munsbach, 6C Parc d'Activités Syrdall as C Manager.

Third resolution

The sole shareholder states that the Board of Managers of the Company is composed as follows:

A Manager:

- Mr Olivier Dorier, Company Director, born in Saint-Remy (France) on 25 September 1968, with professional address at L-5365 Munsbach, 6C Parc d'Activités Syrdall.

B Managers:

- Mr Henry A. Thompson, lawyer, born in Egypt on 16 November 1951, with professional address in 15, Sloane Square, 2nd Floor, London SW1W 8ER, United Kingdom;

- Mr Mohammed Chowdhury, banker, born in Sylhet (Bangladesh) on 8 December 1967, residing in Villa 15, Gate 30, Avenue 35, Janabiyah 561, Bahrain;

- Mrs Emira Socorro, economist, born in Puerto La Cruz (Venezuela) on 12 July 1970, with professional address in 15, Sloane Square, 2nd Floor, London SW1W 8ER, United Kingdom.

C Manager:

- Mr Antoine Berckmans, private employee, born in Uccle (Belgium) on 19 June 1978, with professional address at L-5365 Munsbach, 6C Parc d'Activités Syrdall.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Junglinster, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy-holder of the appearing party, the said proxy-holder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt avril.

Pardevant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Poland Residential (Lux) Holding Company II S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B131818, constituée le 7 août 2007 par acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2361 en date du 19 octobre 2007 (la Société). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte de Maître Jean Seckler, notaire prénommé, en date du 22 octobre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2780 en date du 18 novembre 2008.

A comparu:

Poland Residential Development Company Limited, ayant son siège social à The Offices of Paget-Brown Trust Company Ltd., Boundary Hall, Cricket Square, P.O. Box 1111, Grand Cayman, KY1-1102 Cayman Islands, British West Indies, valablement représentée par Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Ladite procuration, paraphée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisées avec lui.

La comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de créer une troisième catégorie de gérants: à savoir Gérants C.

En conséquence, l'article 10 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe d'un gérant A, d'un gérant B et d'un gérant C, ou, le cas échéant, par les signatures individuelle ou conjointe ou unique

de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts."

Deuxième résolution

L'associé unique décide de nommer Monsieur Antoine Berckmans, employé privé, né à Uccie (Belgique) le 19 juin 1978, demeurant professionnellement au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, comme gérant C.

Troisième résolution

L'associé unique constate que le Conseil de Gérance est constitué de la manière suivante:

Gérant A:

- Monsieur Olivier Dorier, directeur de sociétés, né à Saint-Remy (France) le 25 septembre 1968, demeurant professionnellement au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach.

Gérants B:

- Monsieur Henry A. Thompson, avocat, né en Egypte le 16 novembre 1961, demeurant professionnellement à 15, Sloane Square, 2nd Floor, London SW1W 8ER, Royaume-Uni;

- Monsieur Mohammed Chowdhury, banquier, né à Sylhet (Bangladesh) le 8 décembre 1967, demeurant à Villa 15, Gate 30, Avenue 35, Janabiyah 561, Bahrain;

- Madame Emira Socorro, économiste, né à Puerto La Cruz (Venezuela) le 12 juillet 1970, demeurant professionnellement à 15, Sloane Square, 2nd Floor, London SW1W 8ER, Royaume-Uni.

Gérant C:

- Monsieur Antoine Berckmans, employé privé, né à Uccie (Belgique) le 19 juin 1978, demeurant professionnellement au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, à la requête de la même comparante, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: THILL - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 23 avril 2008. Relation GRE/2009/1546. Reçu soixante quinze euros 75 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 29 avril 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009056308/231/111.

(090065224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Poland Residential (Lux) Holding Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 127.039.

In the year two thousand and nine, on the twentieth day of April.

Before Us Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Poland Residential (Lux) Holding Company S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 127.039, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 19 March 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1159 dated 14 June 2007 (the Company). The articles of association of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, notary prenamed, on 1 August 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2183 dated 8 September 2008.

There appeared:

Poland Residential Development Company Limited, with registered office at The Offices of Paget-Brown Trust Company Ltd., Boundary Hall, Cricket Square, P.O. Box 1111, Grand Cayman, KY1-1102 Cayman Islands, British West Indies, duly represented by Mr Alain Thill, private employee, professionally residing at L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal;

The said proxy, being initialled "ne varietur" by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to create a third category of managers; C Managers.

As a consequence, Article 10 of the Company's Articles of Incorporation, has been modified as follows:

" **Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of one A Manager, one B Manager and one C Manager or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles."

Second resolution

The sole shareholder decides to appoint Mr Antoine Berckmans, private employee, born in Uccie (Belgium) on 19 June 1978, with professional address at L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activités Syrdall, as C Manager.

Third resolution

The sole shareholder states that the Board of Managers of the Company is composed as follows:

A Manager:

- Mr Olivier Dorier, Company Director, born in Saint-Remy (France) on 25 September 1968, with professional address at L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activités Syrdall.

B Managers:

- Mr Henry A. Thompson, lawyer, born in Egypt on 16 November 1951, with professional address in 15, Sloane Square, 2nd Floor, London SW1W 8ER, United Kingdom;

- Mr Mohammed Chowdhury, banker, born in Sylhet (Bangladesh) on 8 December 1967, residing in Villa 15, Gate 30, Avenue 35, Janabiyah 561, Bahrain;

- Mrs Emira Socorro, economist, born in Puerto La Cruz (Venezuela) on 12 July 1970, with professional address in 15, Sloane Square, 2nd Floor, London SW1W 8ER, United Kingdom.

C Manager:

- Mr Antoine Berckmans, private employee, born in Uccie (Belgium) on 19 June 1978, with professional address at L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activités Syrdall.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Junglinster, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy-holder of the appearing party, the said proxy-holder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt avril.

Pardevant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de Poland Residential (Lux) Holding Company S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.039, constituée le 19 mars 2007 par acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1159 en date du 14 juin 2007 (la Société). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte de Maître Jean Seckler, notaire prénommé, en date du 1^{er} août 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2183 en date du 8 septembre 2008.

A comparu:

Poland Residential Development Company Limited, ayant son siège social à The Offices of Paget-Brown Trust Company Ltd., Boundary Hall, Cricket Square, P.O. Box 1111, Grand Cayman, KY1-1102 Cayman Islands, British West Indies, valablement représentée par Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée;

Ladite procuration, paraphée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisées avec lui.

La comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de créer une troisième catégorie de gérants: à savoir Gérants C.

En conséquence, l'article 10 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe d'un gérant A, d'un gérant B et d'un gérant C, ou, le cas échéant, par les signatures individuelle ou conjointe ou unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts."

Deuxième résolution

L'associé unique décide de nommer Monsieur Antoine Berckmans, employé privé, né à Uccie (Belgique) le 19 juin 1978, demeurant professionnellement au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, comme gérant C.

Troisième résolution

L'associé unique constate que le Conseil de Gérance est constitué de la manière suivante:

Gérant A:

- Monsieur Olivier Dorier, directeur de sociétés, né à Saint-Remy (France) le 25 septembre 1968, demeurant professionnellement au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach.

Gérants B:

- Monsieur Henry A. Thompson, avocat, né en Egypte le 16 novembre 1961, demeurant professionnellement à 15, Sloane Square, 2nd Floor, London SW1W 8ER, Royaume-Uni;

- Monsieur Mohammed Chowdhury, banquier, né à Sylhet (Bangladesh) le 8 décembre 1967, demeurant à Villa 15, Gate 30, Avenue 35, Janabiyah 561, Bahrain;

- Madame Emira Socorro, économiste, né à Puerto La Cruz (Venezuela) le 12 juillet 1970, demeurant professionnellement à 15, Sloane Square, 2nd Floor, London SW1W 8ER, Royaume-Uni.

Gérant C:

- Monsieur Antoine Berckmans, employé privé, né à Uccie (Belgique) le 19 juin 1978, demeurant professionnellement au 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, à la requête de la même comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: THILL - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 23 avril 2008. Relation GRE/2009/1545. Reçu soixante-quinze euros 75,- €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 29 avril 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009056309/231/111.

(090065235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

TS Paris Bourse Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 55.471.075,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 111.846.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique de TS Holdings (Paris) S.à r.l. prise en assemblée générale extraordinaire en date du 10 mars 2009, que le siège social de TS Holdings (Paris) S.à r.l., associé unique de la Société, a été transféré au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg au 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2009.

ATOZ
Aerogolf Center /...
1, Heienheff
Senningerberg
Signatures

Référence de publication: 2009056438/4170/21.

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2009, réf. LSO-DD04781. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090066341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

Meropa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 69.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 133.967.

In the year two thousand and nine, on the twenty-second day of April.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, under-signed.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of "Meropa Sàrl", a "société à responsabilité limitée", having its registered office at L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, R.C.S. Luxembourg number B 133.967, incorporated by deed enacted on the 21st of November 2007, published in Mémorial C number 3000, page 143985, on 27th December 2007.

The meeting is presided by Mrs Isabel DIAS, private employee, residing professionally in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

The chairman appoints as secretary Mrs Corinne PETIT, private employee, residing professionally at the same address.

The meeting elects as scrutineer Mrs Sylvie DUPONT, private employee, residing professionally at the same address.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The sole shareholder present or represented and the number of shares held by him are shown on an attendance list. That list and the proxy, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 1,150 (one thousand one hundred fifty) shares, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholder has been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1.- Increase of the corporate capital by an amount of EUR 12,000,- (twelve thousand euro) so as to raise it from its present amount of EUR 57,500,- (fifty-seven thousand five hundred euro) to EUR 69,500,- (sixty-nine thousand five hundred euro) by the issue of 240 (two hundred and forty) new shares having a par value of EUR 50,- (fifty euro) each;

2.- Subscription, intervention of the subscriber, full payment of all the new shares by contribution in kind consisting of a waiver of an unquestioned claim, existing against the company in favour of Mr Peter Hansson, and acceptance by the managers of Meropa S.à r.l.;

3.- New composition of the shareholding of the Company;

4.- Amendment of article 8 of the Articles of Association of the Company in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the sole shareholder decides what follows:

First resolution:

It has been decided to increase the corporate capital by an amount of EUR 12,000,- (twelve thousand euro) so as to raise it from its present amount of 57,500,- (fifty-seven thousand five hundred euro) to EUR 69,500,- (sixty-nine thousand five hundred euro) by the issue of 6 (six) new ordinary shares (the "Ordinary Shares"), 26 (twenty-six) new class A preferred shares (the "Class A Preferred Shares"), 26 (twenty-six) new class B preferred shares (the "Class B Preferred Shares"), 26 (twenty-six) new class C preferred shares (the "Class C Preferred Shares"), 26 (twenty-six) new class D preferred shares (the "Class D Preferred Shares"), 26 (twenty-six) new class E preferred shares (the "Class E Preferred Shares"), 26 (twenty-six) new class F preferred shares (the "Class F Preferred Shares"), 26 (twenty-six) new class G preferred shares (the "Class G Preferred Shares"), 26 (twenty-six) new class H preferred shares (the "Class H Preferred Shares"), 26 (twenty-six) new class I preferred shares, and together with the Class A Preferred Shares, the Class B

Preferred Shares, the Class C Preferred Shares, the Class D Preferred Shares, the Class E Preferred Shares, the Class F Preferred Shares, the Class G Preferred Shares, the Class H Preferred Shares, the Class I Preferred Shares and the Ordinary Shares, being a total of 240 (two hundred forty) new shares having a par value of EUR 50,- (fifty euro) each, to be subscribed and fully paid up by waiver of an unquestioned claim, existing in favour of Mr Peter Hansson, amounting to EUR 12,000,- (twelve thousand euro).

Second resolution:

The sole shareholder accepts the subscription of the new shares by himself, that is to say:

- Mr Peter Hansson, prenamed, for all the 240 (two hundred and forty) new shares to be issued.

Contributor's Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervenes Mr Peter Hansson, born in Järfälla on March 24, 1970, residing at Poppelsvagen 1, SE-167 53 Bromma, Sweden, prenamed, here represented as stated here-above;

which declares to subscribe to the 6 (six) new ordinary shares, the 26 (twenty-six) new class A preferred shares, the 26 (twenty-six) new class B preferred shares, the 26 (twenty-six) new class C preferred shares, the 26 (twenty-six) new class D preferred shares, the 26 (twenty-six) new class E preferred shares, the 26 (twenty-six) new class F preferred shares, the 26 (twenty-six) new class G preferred shares, the 26 (twenty-six) new class H preferred shares, the 26 (twenty-six) new class I preferred shares and to fully pay them up by irrevocable waiver of its claim existing against the Company Meropa S.à r.l..

The evidence of existence, of the amount of such claim and of the renunciation has been given to the undersigned notary by a statement account of the company where the said claim appears, by a certificate of acknowledgement of debt signed by the managers of the Luxembourg company and by a certificate of renunciation to the claim signed by the subscriber.

Managers' intervention

Thereupon intervene the current managers of Meropa S.à r.l., all of them here represented by virtue of a proxy which will remain here annexed.

Acknowledging having been beforehand informed of the extent of their responsibility, legally engaged as managers of the Company by reason of the here above described contribution in kind, they expressly agree with the description of the contribution in kind, with its valuation, with the effective irrevocable waiver of claims, and confirm the validity of the subscription and payment.

Third resolution:

By virtue of the foregoing resolutions, the share capital is now subscribed as follows:

"Mr Peter Hansson", prenamed,

256 (two hundred fifty-six) ordinary shares, 126 (one hundred twenty-six) class A preferred shares, 126 (one hundred twenty-six) class B preferred shares, 126 (one hundred twenty-six) class C preferred shares, 126 (one hundred twenty-six) class D preferred shares, 126 (one hundred twenty-six) class E preferred shares, 126 (one hundred twenty-six) class F preferred shares, 126 (one hundred twenty-six) class G preferred shares, 126 (one hundred twenty-six) class H preferred shares, 126 (one hundred twenty-six) class I preferred shares.

Fourth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the contribution being fully carried out, it is decided to amend article 8 of the Articles of Association to read as follows:

" **Art. 8.** The Company's capital is set at sixty-nine thousand five hundred euro (EUR 69,500,-), represented by two hundred fifty-six (256) ordinary shares (the "Ordinary Shares"), one hundred twenty-six (126) class A preferred shares (the "Class A Preferred Shares"), one hundred twenty-six (126) class B preferred shares (the "Class B Preferred Shares"), one hundred twenty-six (126) class C preferred shares (the "Class C Preferred Shares"), one hundred twenty-six (126) class D preferred shares (the "Class D Preferred Shares"), one hundred twenty-six (126) class E preferred shares (the "Class E Preferred Shares"), one hundred twenty-six (126) class F preferred shares (the "Class F Preferred Shares"), one hundred twenty-six (126) class G preferred shares (the "Class G Preferred Shares"), one hundred twenty-six (126) class H preferred shares (the "Class H Preferred Shares"), one hundred twenty-six (126) class I preferred shares (the "Class I Preferred Shares"), and together with the Class A Preferred Shares, the Class B Preferred Shares, the Class C Preferred Shares, the Class D Preferred Shares, the Class E Preferred Shares, the Class F Preferred Shares, the Class G Preferred Shares, the Class H Preferred Shares, the Class I Preferred Shares (the "Preferred Shares") and together with the Ordinary Shares (the "shares"), being a total of one thousand three hundred ninety (1,390) shares of a nominal value EUR 50,- (fifty euro) each. The share capital of the Company may be increased or reduced by decision of the extraordinary general meeting of shareholders resolving at the majorities required for the amendment of the present articles."

Evaluation

For the purposes of registration, the total contribution is valued at EUR 12,000 (twelve thousand euro).

Expenses

The costs, expenses, remunerations or charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500,-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille neuf, le vingt-deux avril.

Pardevant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée "Meropa S.à r.l.", ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 133.967 constituée suivant acte reçu le 21 novembre 2007, publiée au Mémorial C, numéro 3000, page 143985 du 27 décembre 2007 et dont les statuts n'ont pas été modifiés.

L'assemblée est présidée par Madame Isabel DIAS, employée privée, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

Madame le président désigne comme secrétaire Madame Corinne PETIT, employée privée, demeurant professionnellement à la même adresse.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Sylvie DUPONT, employée privée, demeurant professionnellement à la même adresse.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 1,150 (mille cent cinquante) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé a été préalablement informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 12.000.- (douze-mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 57.500.- (cinquante-sept mille cinq cents euros) à EUR 69.500.- (soixante-neuf mille cinq cents euros) par l'émission de 240 (deux cent quarante) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 50.- (cinquante euros) chacune;

2.- Souscription, intervention du souscripteur et libération de toutes les nouvelles parts par un apport en nature consistant en la renonciation à due concurrence à une créance certaine, liquide et exigible, existant à charge de la société au profit de Mr Peter Hansson, et acceptation par les gérants de Meropa S.à r.l.;

3.- Nouvelles composition de l'actionariat de la société;

4.- Modification afférente de l'article 8 des statuts de la société afin de tenir compte de cette action.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'associé décide ce qui suit:

Première résolution:

Il est décidé d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 12.000.- (douze-mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 57.500.- (cinquante-sept mille cinq cents euros) à EUR 69.500.- (soixante-neuf mille cinq cents euros) par l'émission de 6 (six) parts sociales ordinaires (les "Parts Sociales Ordinaires"), 26 (vingt-six) parts sociales préférentielles de classe A (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe A"), 26 (vingt-six) parts sociales préférentielles de classe B (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe B"), 26 (vingt-six) parts sociales préférentielles de classe C (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe C"), 26 (vingt-six) parts sociales préférentielles de classe D (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe D"), 26 (vingt-six) parts sociales préférentielles de classe E (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe E"), 26 (vingt-six) parts sociales préférentielles de classe F (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe F"), 26 (vingt-six) parts sociales préférentielles de classe G (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe G"), 26 (vingt-six) parts sociales préférentielles de classe H (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe H"), 26 (vingt-six) parts sociales préférentielles de classe I (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe I"), et ensemble avec les Parts Sociales Préférentielles de Classes A, les Parts Sociales Préférentielles de Classe B, les Parts Sociales Préférentielles de Classe C, les Parts Sociales

Préférentielles de Classe D, les Parts Sociales Préférentielles de Classe E, les Parts Sociales Préférentielles de Classe F, les Parts Sociales Préférentielles de Classe G, les Parts Sociales Préférentielles de Classe H, les Parts Sociales Préférentielles de Classe I et les Parts Sociales Ordinaires, étant un total de 240 (deux cent quarante) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 50.- (cinquante euros) chacune, souscrites intégralement et libérées par un apport en nature consistant en la renonciation à due concurrence à une créance certaine, liquide et exigible, existant à charge de la société au profit de Mr Peter Hansson, s'élevant à EUR 12.000.- (douze-mille euros).

Deuxième résolution:

L'associé unique accepte la souscription des parts sociales nouvelles par lui-même, à savoir:

- Mr Peter Hansson, prédésigné, pour l'ensemble des 240 (deux cent quarante) nouvelles parts sociales à émettre.

Intervention - Souscription - Libération

Intervient ensuite Mr Peter Hansson, directeur de la société, né à Järfälla le 24 mars 1970, résidant à Poppelsvagen 1, SE-167 53 Bromma, Suède, prénommé, ici représenté comme dit ci-avant;

a déclaré souscrire aux 6 (six) parts sociales nouvelles, 26 (vingt-six) parts sociales préférentielles de Classes A, 26 (vingt-six) parts sociales préférentielles de Classe B, 26 (vingt-six) parts sociales préférentielles de Classe C, 26 (vingt-six) parts sociales préférentielles de Classe D, 26 (vingt-six) parts sociales préférentielles de Classe E, 26 (vingt-six) parts sociales préférentielles de Classe F, 26 (vingt-six) parts sociales préférentielles de Classe G, 26 (vingt-six) parts sociales préférentielles de Classe H, 26 (vingt-six) parts sociales préférentielles de Classe I, et les libérer intégralement par renonciation définitive et irrévocable de sa créance certaine, existant à charge de la société Meropa S.à r.l..

La justification de l'existence, du montant de la dite créance et de la renonciation a été rapportée au notaire instrumentant, par une situation comptable et un certificat de reconnaissance de dette signés par les gérants de la société luxembourgeoise ainsi que par une déclaration de renonciation signée par le souscripteur.

Intervention des gérants

Sont alors intervenus les gérants de la société Meropa S.à r.l., ici représentés en vertu d'une procuration qui restera ci-annexée.

Reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de leur responsabilité, légalement engagés en leur qualité de gérants de la société à raison de l'apport en nature ci-avant décrit, ils marquent expressément leur accord sur la description de l'apport en nature, sur son évaluation, sur la renonciation à une créance effectuée et confirment la validité des souscription et libération.

Troisième résolution:

En vertu des résolutions qui précèdent, le capital social est maintenant souscrit comme suit:

- 1.- Mr Peter Hansson, prénommé,

256 (deux cent cinquante-six) parts sociales ordinaires, 126 (cent vingt-six) parts sociales préférentielles de Classe A, 126 (cent vingt-six) parts sociales préférentielles de Classe B, 126 (cent vingt-six) parts sociales préférentielles de Classe C, 126 (cent vingt-six) parts sociales préférentielles de Classe D, 126 (cent vingt-six) parts sociales préférentielles de Classe E, 126 (cent vingt-six) parts sociales préférentielles de Classe F, 126 (cent vingt-six) parts sociales préférentielles de Classe G, 126 (cent vingt-six) parts sociales préférentielles de Classe H, 126 (cent vingt-six) parts sociales préférentielles de Classe I.

Quatrième résolution:

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'apport étant totalement réalisé, il est décidé de modifier l'article 8 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 8.** Le capital de la Société est de soixante-neuf mille cinq cents euros (EUR 69.500.-), représenté par deux cent cinquante-six (256) parts sociales ordinaires (les "Parts Sociales Ordinaires"), cent vingt-six (126) parts sociales préférentielles de classe A (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe A"), cent vingt-six (126) parts sociales préférentielles de classe B (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe B"), cent vingt-six (126) parts sociales préférentielles de classe C (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe C"), cent vingt-six (126) parts sociales préférentielles de classe D (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe D"), cent vingt-six (126) parts sociales préférentielles de classe E (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe E"), cent vingt-six (126) parts sociales préférentielles de classe F (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe F"), cent vingt-six (126) parts sociales préférentielles de classe G (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe G"), cent vingt-six (126) parts sociales préférentielles de classe H (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe H"), cent vingt-six (126) parts sociales préférentielles de classe I (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe I"), et ensemble avec les Parts Sociales Préférentielles de Classe A, les Parts Sociales Préférentielles de Classe B, les Parts Sociales Préférentielles de Classe C, les Parts Sociales Préférentielles de Classe D, les Parts Sociales Préférentielles de Classe E, les Parts Sociales Préférentielles de Classe F, les Parts Sociales Préférentielles de Classe G, les Parts Sociales Préférentielles de Classe H, les Parts Sociales Préférentielles de Classe I et les Parts Sociales Ordinaires, étant un total de mille trois cent quatre-vingt-dix (1.390) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 50.- (cinquante euros) chacune. Le capital social

de la société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés décidant à la majorité requise pour la modification de ces statuts."

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement, l'apport en sa totalité est estimé à EUR 12.000.- (douze mille euros).

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500.-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: I. Dias, C. Petit., S. Dupont et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 avril 2009. LAC/2009/15731. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009056328/5770/231.

(090064796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Morgan Stanley Asset Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6C, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 29.193.

—
EXTRAIT

Par décision du conseil d'administration, Monsieur Andrew John Mack, né le 20 décembre 1961 à Beckenham, Royaume-Uni et domicilié au The Beeches, Square Drive, Haslemere, Surrey, GU27 3LW au Royaume-Uni a été nommé administrateur de la Société avec effet au 7 avril 2009 jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra le 12 mai 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Pour Morgan Stanley Asset Management S.A.

Signature

Référence de publication: 2009056480/267/18.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2009, réf. LSO-DD08457. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090065239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Asterion S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 73.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 133.977.

—
In the year two thousand and nine, on the twenty-second day of April .

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, under-signed.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of "Asterion Sàrl", a "société à responsabilité limitée", having its registered office at L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, R.C.S. Luxembourg number B 133.977, incorporated by deed enacted on the 21st of November 2007, published in Mémorial C number 3005, page 144197, on 27th December 2007.

The meeting is presided by Mrs Isabel DIAS, private employee, residing professionally in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

The chairman appoints as secretary Mrs Corinne PETIT, private employee, residing professionally at the same address.

The meeting elects as scrutineer Mrs Sylvie DUPONT, private employee, residing professionally at the same address.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The sole shareholder present or represented and the number of shares held by him are shown on an attendance list. That list and the proxy, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 1,150 (one thousand one hundred fifty) shares, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholder has been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1.- Increase of the corporate capital by an amount of EUR 15,500,- (fifteen thousand five hundred euro) so as to raise it from its present amount of EUR 57,500,- (fifty-seven thousand five hundred euro) to EUR 73,000,- (seventy-three thousand euro) by the issue of 310 (three hundred ten) new shares having a par value of EUR 50,- (fifty euro) each;

2.- Subscription, intervention of the subscriber, full payment of all the new shares by contribution in kind consisting of a waiver of an unquestioned claim, existing against the company in favour of Mr Fredrik Naslund, and acceptance by the managers of Asterion S.à r.l.;

3.- New composition of the shareholding of the Company;

4.- Amendment of article 8 of the Articles of Association of the Company in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the sole shareholder decides what follows:

First resolution:

It has been decided to increase the corporate capital by an amount of EUR 15,500,- (fifteen thousand five hundred euro) so as to raise it from its present amount of EUR 57,500,- (fifty-seven thousand five hundred euro) to EUR 73,000,- (seventy-three thousand euro) by the issue of 4 (four) new ordinary shares (the "Ordinary Shares"), 34 (thirty-four) new class A preferred shares (the "Class A Preferred Shares"), 34 (thirty-four) new class B preferred shares (the "Class B Preferred Shares"), 34 (thirty-four) new class C preferred shares (the "Class C Preferred Shares"), 34 (thirty-four) new class D preferred shares (the "Class D Preferred Shares"), 34 (thirty-four) new class E preferred shares (the "Class E Preferred Shares"), 34 (thirty-four) new class F preferred shares (the "Class F Preferred Shares"), 34 (thirty-four) new class G preferred shares (the "Class G Preferred Shares"), 34 (thirty-four) new class H preferred shares (the "Class H Preferred Shares"), 34 (thirty-four) new class I preferred shares, and together with the Class A Preferred Shares, the Class B Preferred Shares, the Class C Preferred Shares, the Class D Preferred Shares, the Class E Preferred Shares, the Class F Preferred Shares, the Class G Preferred Shares, the Class H Preferred Shares, the Class I Preferred Shares (the "Class I Preferred Shares") and the Ordinary Shares, being a total of 310 (three hundred ten) new shares having a par value of EUR 50,- (fifty euro) each, to be subscribed and fully paid up by waiver of an unquestioned claim, existing in favour of Mr Fredrik Naslund, amounting to EUR 15,500,- (fifteen thousand five hundred euro).

Second resolution:

The sole shareholder accepts the subscription of the new shares by himself, that is to say:

- Mr Fredrik Naslund, prenamed, for all the 310 (three hundred ten) new shares to be issued.

Contributor's Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervenes Mr Fredrik Naslund, company director, born in Själevad on May 7, 1971, residing at Stockros-vägen 7, SE 181 61 Lidingö, Sweden, prenamed, here represented as stated here-above;

which declares to subscribe to the 4 (four) new ordinary shares, the 34 (thirty-four) new class A preferred shares, the 34 (thirty-four) new class B preferred shares, the 34 (thirty-four) new class C preferred shares, the 34 (thirty-four) new class D preferred shares, the 34 (thirty-four) new class E preferred shares, the 34 (thirty-four) new class F preferred shares, the 34 (thirty-four) new class G preferred shares, the 34 (thirty-four) new class H preferred shares, the 34 (thirty-four) new class I preferred shares and to fully pay them up by irrevocable waiver of its claim existing against the Company Asterion S.à r.l..

The evidence of existence, of the amount of such claim and of the renunciation has been given to the undersigned notary by a statement account of the company where the said claim appears, by a certificate of acknowledgement of debt signed by the managers of the Luxembourg company and by a certificate of renunciation to the claim signed by the subscriber.

Managers' intervention

Thereupon intervene the current managers of Asterion S.à r.l., all of them here represented by virtue of a proxy which will remain here annexed.

Acknowledging having been beforehand informed of the extent of their responsibility, legally engaged as managers of the Company by reason of the here above described contribution in kind, they expressly agree with the description of the contribution in kind, with its valuation, with the effective irrevocable waiver of claims, and confirm the validity of the subscription and payment.

Third resolution:

By virtue of the foregoing resolutions, the share capital is now subscribed as follows:

"Mr Fredrik Naslund", prenamed,

254 (two hundred fifty-four) ordinary shares, 134 (one hundred thirty-four) class A preferred shares, 134 (one hundred thirty-four) class B preferred shares, 134 (one hundred thirty-four) class C preferred shares, 134 (one hundred thirty-four) class D preferred shares, 134 (one hundred thirty-four) class E preferred shares, 134 (one hundred thirty-four) class F preferred shares, 134 (one hundred thirty-four) class G preferred shares, 134 (one hundred thirty-four) class H preferred shares, 134 (one hundred thirty-four) class I preferred shares.

Fourth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the contribution being fully carried out, it is decided to amend article 8 of the Articles of Association to read as follows:

" **Art. 8.** The Company's capital is set at seventy-three thousand euro (EUR 73,000,-), represented by two hundred fifty-four (254) ordinary shares (the "Ordinary Shares"), one hundred thirty-four (134) class A preferred shares (the "Class A Preferred Shares"), one hundred thirty-four (134) class B preferred shares (the "Class B Preferred Shares"), one hundred thirty-four (134) class C preferred shares (the "Class C Preferred Shares"), one hundred thirty-four (134) class D preferred shares (the "Class D Preferred Shares"), one hundred thirty-four (134) class E preferred shares (the "Class E Preferred Shares"), one hundred thirty-four (134) class F preferred shares (the "Class F Preferred Shares"), one hundred thirty-four (134) class G preferred shares (the "Class G Preferred Shares"), one hundred thirty-four (134) class H preferred shares (the "Class H Preferred Shares"), one hundred thirty-four (134) class I preferred shares (the "Class I Preferred Shares"), and together with the Class A Preferred Shares, the Class B Preferred Shares, the Class C Preferred Shares, the Class D Preferred Shares, the Class E Preferred Shares, the Class F Preferred Shares, the Class G Preferred Shares, the Class H Preferred Shares, (the "Preferred Shares") and together with the Ordinary Shares (the "shares"), being a total of one thousand four hundred sixty (1,460) shares of a nominal value EUR 50,- (fifty euro) each. The share capital of the Company may be increased or reduced by decision of the extraordinary general meeting of shareholders resolving at the majorities required for the amendment of the present articles."

Evaluation

For the purposes of registration, the total contribution is valued at EUR 15,500,- (fifteen thousand five hundred euro).

Expenses

The costs, expenses, remunerations or charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille neuf, le vingt-deux avril.

Pardevant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée "Asterion S.à r.l.", ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 133.977 constituée suivant acte reçu le 21 novembre 2007, publiée au Mémorial C, numéro 3005, page 144 197 du 27 décembre 2007 et dont les statuts n'ont pas été modifiés.

L'assemblée est présidée par Madame Isabel DIAS, employée privée, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

Madame le président désigne comme secrétaire Madame Corinne PETIT, employée privée, demeurant professionnellement à la même adresse.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Sylvie DUPONT, employée privée, demeurant professionnellement à la même adresse.

Madame le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 1.150 (mille cent cinquante) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé a été préalablement informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 15.500.- (quinze mille cinq cents euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 57.500.- (cinquante-sept mille cinq cents euros) à EUR 73.000.- (soixante-treize mille euros) par l'émission de 310 (trois cent dix) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 50.- (cinquante euros) chacune ;

2.- Souscription, intervention du souscripteur et libération de toutes les nouvelles parts par un apport en nature consistant en la renonciation à due concurrence à une créance certaine, liquide et exigible, existant à charge de la société au profit de Mr Fredrik Naslund, et acceptation par les gérants de Asterion S.à r.l. ;

3.- Nouvelles composition de l'actionariat de la société ;

4.- Modification afférente de l'article 8 des statuts de la société afin de tenir compte de cette action.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'associé décide ce qui suit:

Première résolution:

Il est décidé d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 15.500.- (quinze mille cinq cents euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 57.500.- (cinquante-sept mille cinq cents euros) à EUR 73.000.- (soixante-treize mille euros) par l'émission de 4 (quatre) parts sociales ordinaires (les "Parts Sociales Ordinaires"), 34 (trente-quatre) parts sociales préférentielles de classe A (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe A"), 34 (trente-quatre) parts sociales préférentielles de classe B (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe B"), 34 (trente-quatre) parts sociales préférentielles de classe C (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe C"), 34 (trente-quatre) parts sociales préférentielles de classe D (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe D"), 34 (trente-quatre) parts sociales préférentielles de classe E (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe E"), 34 (trente-quatre) parts sociales préférentielles de classe F (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe F"), 34 (trente-quatre) parts sociales préférentielles de classe G (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe G"), 34 (trente-quatre) parts sociales préférentielles de classe H (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe H"), 34 (trente-quatre) parts sociales préférentielles de classe I (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe I"), et ensemble avec les Parts Sociales Préférentielles de Classes A, les Parts Sociales Préférentielles de Classe B, les Parts Sociales Préférentielles de Classe C, les Parts Sociales Préférentielles de Classe D, les Parts Sociales Préférentielles de Classe E, les Parts Sociales Préférentielles de Classe F, les Parts Sociales Préférentielles de Classe G, les Parts Sociales Préférentielles de Classe H, les Parts Sociales Préférentielles de Classe I et les Parts Sociales Ordinaires, étant un total de 310 (trois cent dix) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 50.- (cinquante euros) chacune, souscrites intégralement et libérées par un apport en nature consistant en la renonciation à due concurrence à une créance certaine, liquide et exigible, existant à charge de la société au profit de Mr Fredrik Naslund, s'élevant à EUR 15.500.- (quinze mille cinq cents euros).

Deuxième résolution:

L'associé unique accepte la souscription des parts sociales nouvelles par lui-même, à savoir:

- Mr Fredrik Naslund, prédésigné, pour l'ensemble des 310 (trois cent dix) nouvelles parts sociales à émettre.

Intervention - Souscription - Libération

Intervient ensuite Mr Fredrik Naslund, directeur de la société, né à Sjölevad le 7 mai 1971, résidant à Stockrosvägen 7, SE 181 61 Lidingö, Suède, prénommé, ici représenté comme dit ci-avant;

a déclaré souscrire aux 4 (quatre) parts sociales ordinaires, 34 (trente-quatre) parts sociales préférentielles de Classes A, 34 (trente-quatre) parts sociales préférentielles de Classe B, 34 (trente-quatre) parts sociales préférentielles de Classe C, 34 (trente-quatre) parts sociales préférentielles de Classe D, 34 (trente-quatre) parts sociales préférentielles de Classe E, 34 (trente-quatre) parts sociales préférentielles de Classe F, 34 (trente-quatre) parts sociales préférentielles de Classe G, 34 (trente-quatre) parts sociales préférentielles de Classe H, 34 (trente-quatre) parts sociales préférentielles de Classe I, et les libérer intégralement par renonciation définitive et irrévocable de sa créance certaine, existant à charge de la société Asterion S.à r.l..

La justification de l'existence, du montant de la dite créance et de la renonciation a été rapportée au notaire instrumentant, par une situation comptable et un certificat de reconnaissance de dette signés par les gérants de la société luxembourgeoise ainsi que par une déclaration de renonciation signée par le souscripteur.

Intervention des gérants

Sont alors intervenus les gérants de la société Asterion S.à r.l., ici représentés en vertu d'une procuration qui restera ci-annexée.

Reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de leur responsabilité, légalement engagés en leur qualité de gérants de la société à raison de l'apport en nature ci-avant décrit, ils marquent expressément leur accord sur la description de l'apport en nature, sur son évaluation, sur la renonciation à une créance effectuée et confirment la validité des souscription et libération.

Troisième résolution:

En vertu des résolutions qui précèdent, le capital social est maintenant souscrit comme suit:

1.- Mr Fredrik Naslund, prénommé,

254 (deux cent cinquante-quatre) parts sociales ordinaires, 134 (cent trente-quatre) parts sociales préférentielles de Classe A, 134 (cent trente-quatre) parts sociales préférentielles de Classe B, 134 (cent trente-quatre) parts sociales préférentielles de Classe C, 134 (cent trente-quatre) parts sociales préférentielles de Classe D, 134 (cent trente-quatre) parts sociales préférentielles de Classe E, 134 (cent trente-quatre) parts sociales préférentielles de Classe F, 134 (cent trente-quatre) parts sociales préférentielles de Classe G, 134 (cent trente-quatre) parts sociales préférentielles de Classe H, 134 (cent trente-quatre) parts sociales préférentielles de Classe I.

Quatrième résolution:

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'apport étant totalement réalisé, il est décidé de modifier l'article 8 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 8.** Le capital de la Société est de soixante-treize mille euros (EUR 73.000.-), représenté par deux cent cinquante-quatre (254) parts sociales ordinaires (les "Parts Sociales Ordinaires"), cent trente-quatre (134) parts sociales préférentielles de classe A (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe A"), cent trente-quatre (134) parts sociales préférentielles de classe B (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe B"), cent trente-quatre (134) parts sociales préférentielles de classe C (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe C"), cent trente-quatre (134) parts sociales préférentielles de classe D (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe D"), cent trente-quatre (134) parts sociales préférentielles de classe E (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe E"), cent trente-quatre (134) parts sociales préférentielles de classe F (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe F"), cent trente-quatre (134) parts sociales préférentielles de classe G (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe G"), cent trente-quatre (134) parts sociales préférentielles de classe H (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe H"), cent trente-quatre (134) parts sociales préférentielles de classe I (les "Parts Sociales Préférentielles de Classe I"), et ensemble avec les Parts Sociales Préférentielles de Classe A, les Parts Sociales Préférentielles de Classe B, les Parts Sociales Préférentielles de Classe C, les Parts Sociales Préférentielles de Classe D, les Parts Sociales Préférentielles de Classe E, les Parts Sociales Préférentielles de Classe F, les Parts Sociales Préférentielles de Classe G, les Parts Sociales Préférentielles de Classe H, les Parts Sociales Préférentielles de Classe I et les Parts Sociales Ordinaires, étant un total de mille quatre cent soixante (1.460) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 50.- (cinquante euros) chacune. Le capital social de la société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés décidant à la majorité requise pour la modification de ces statuts."

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement, l'apport en sa totalité est estimé à EUR 15.500.- (quinze mille cinq cents euros).

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500.-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: I. Dias, C. Petit., S. Dupont et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 avril 2009. LAC/2009/15727. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009056329/5770/232.

(090064784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Rowlands International S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 100.006,00.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 103.168.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009056334/280/13.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2009, réf. LSO-DE00035. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090064737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

JCDecaux Group Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 76.300.

Extrait des résolutions et décisions prises par les associés lors de l'approbation des comptes au 31 décembre 2008

Il a été décidé:

- de résigner Domels Sàrl en tant que gérant unique de la société;
- de nommer en tant que nouveau gérant, pour une durée indéterminée:

* Madame Valérie Strappa, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg.

- de transférer le siège social de la société du 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2009.

Pour JCDecaux Group Services S.à r.l.

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2009056522/795/25.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2009, réf. LSO-DD08645. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090064728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

AXA Mezzanine II S.A., SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 138.458.

Constituée par-devant Me Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 6 mai 2008, acte publié au Mémorial C no 1294 du 28 mai 2008, modifié par-devant Me Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 30 octobre 2008, acte publié au Mémorial C no 2836 du 26 novembre 2008, modifié par-devant Me Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 12 décembre 2008, acte publié au Mémorial C no 90 du 15 janvier 2009, modifié par-devant Me Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 12 décembre 2008, acte publié au Mémorial C no 100 du 16 janvier 2009.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AXA Mezzanine II S.A., SICAR

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2009056335/19.

(090064930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Tishman Speyer Lumiere Holdings I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.022.725,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 114.242.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique en date du 12 mars 2009 que la personne suivante a été nommée gérant de catégorie A de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée :

- Mr. Gilles Bonnier, né le 9 décembre 1967 à Paris (France), ayant son adresse professionnelle au 61 Aldwych WC2B 4AE Londres (Royaume-Uni).

Le Conseil de Gérance se compose, dès lors, comme suit :

Gérants de Catégorie A:

- * Mr. Paul Anthony Galiano
- * Ms. Géraldine Copeland-Wright
- * Mr. Jerry I Speyer
- * Mrs. Katherine Farley
- * Mr. Robert J Speyer
- * Mr. Michael Philip Maurice Spies
- * Mr. Gilles Bonnier

Gérants de Catégorie B:

- * Mr. Marcel Stephany
- * Mr. Joséphine Andonissamy

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2009.

Pour extrait conforme

ATOZ

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2009056393/4170/35.

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2009, réf. LSO-DD04772. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090065999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

E M Holdings S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 87.408.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le liquidateur
SOFINEX S.A.
Société Anonyme
Signature

Référence de publication: 2009056338/783/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2009, réf. LSO-DE00813. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090065350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Novellus Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 84.359.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NOVELLUS FUND
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.
Signature

Référence de publication: 2009056344/12.

(090064971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Elitek S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 47.916.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 4 mars 2009

- Le siège social de la société est transféré du 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, avec effet immédiat;

- le Conseil d'Administration prend acte, à compter de ce jour, de la modification de l'adresse professionnelle des Administrateurs suivants de la Société comme suit:

* Madame Corinne BITTERLICH, conseiller juridique, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

* Madame Isabelle SCHUL, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

* Madame Catherine PISVIN, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

- Le Conseil d'Administration prend acte du changement de siège social de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, ayant son siège social désormais situé au 12, rue Guillaume Kroll, bâtiment F, L-1882 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 4 mars 2009.

Certifié sincère et conforme

ELITEK S.A

C. PISVIN / I. SCHUL

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009056518/795/27.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2009, réf. LSO-DE00069. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090064771) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Clariden Leu (Lux), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 81.507.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CLARIDEN LEU (LUX)
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009056346/12.

(090064977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

E M Holdings S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 87.408.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le liquidateur
SOFINEX S.A.
Société Anonyme
Signature

Référence de publication: 2009056349/783/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2009, réf. LSO-DE00814. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090065351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Micaboul Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 14.117.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 30 avril 2009:
Que,

Sont réélus Administrateurs, pour une durée de trois années, leurs mandats prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2011:

- Monsieur François WINANDY, Diplômé EDHEC, demeurant professionnellement au 25, Avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg,

- Madame Mireille GEHLEN, Licenciée en Administration des Affaires, demeurant professionnellement au 25, Avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg,

Est élu Administrateur, pour une durée de trois années, son mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2011, en remplacement de Monsieur Jean-François BER-THOLET, dont le mandat est arrivé à son terme:

- Monsieur Luc GIVORD, Administrateur, demeurant professionnellement, Lange Gasse, 15, CH-4052 Bâle (Suisse)
Et que,

Est réélu Commissaire aux Comptes pour la même période, son mandat se terminant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011

- H.R.T. Révision S.A., sise 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 mai 2009.

Pour Extrait conforme
Signature

Référence de publication: 2009057202/27.

(090065624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2009.

E M Holdings S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 87.408.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le liquidateur
SOFINEX S.A.
Société Anonyme
Signature

Référence de publication: 2009056350/783/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2009, réf. LSO-DE00815. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090065352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

E M Holdings S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 87.408.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le liquidateur
SOFINEX S.A.
Société Anonyme
Signature

Référence de publication: 2009056352/783/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2009, réf. LSO-DE00816. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090065354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Sarlo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 45.818.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2009.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009056353/13.

(090064886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.

Sarlo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 45.818.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2009.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009056354/13.

(090064888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2009.
